

# SOMMAIRE

Bulletin 36 - fascicule 2. Décembre 2007

Deux-Sèvres

Nature Environnement  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Déclarée le 19 janvier 1969

Agréée le 7 novembre 1977

au titre de l'article 40 de la loi n°76-629 du 10 juillet  
1976 relative à la protection de la nature et des articles  
L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme.



Membre

de France Nature Environnement  
et de Poitou-Charentes Nature

**Siège social**

Hôtel de la Vie Associative  
12 rue Joseph Cugnot  
79000 Niort

Tél : 05 49 73 37 36 - Fax : 05 49 09 23 85  
e-mail : deuxsevres.nature@laposte.net  
site web : www.dsne.org

Cotisation annuelle : 20 € minimum

*Directeur de publication :*  
Jean-Michel Minot.

*Maquette :*

Thomas Luzzato.

*Mise en page, illustrations diverses :*  
Thomas Luzzato.

*Comité de lecture :*

Romain Bissot, Sandrine Bracco,  
Nicolas Cotrel, Thomas Luzzato,  
Simone Marseau, Jean-Michel Minot.

ISSN n° 1268-0354

Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> semestre 2007.

*Ce numéro a été imprimé sur les presses de  
l'imprimerie de l'Ensemble Socioculturel  
Niortais, à 400 exemplaires.*

*Les auteurs conservent l'entière responsabilité  
des opinions émises sous leur signature.*

*Toute reproduction d'article ou d'illustration  
doit être soumise à l'accord de son auteur.*



Deux-Sèvres  
Nature  
Environnement

*Couverture : Chantier de curage dans la terrée de DSNE,  
octobre 2007. Photo : Yves Sacquépée.*

*Dernière de couverture : Chantier de débroussaillage dans la  
carrière du Puits d'Enfer, novembre 2007.*

*Photos : Thomas Luzzato, Romain Rabiller.*

## Editorial

En attendant Grenelle... nos moissons associatives ..... p. 2

## En Bref...

Le Marais Poitevin et ses papillons ..... p. 4

Calendrier des sorties 2008 ..... p. 5

Posters nature : la famille s'agrandit avec DSNE ..... p. 5

Une convention d'assistance naturaliste sur un bocage traditionnel de  
Gâtine ..... p. 5

Une liste régionale pour les libellules ..... p. 6

La Virgule n°2 ..... p. 6

L'arbre et la haie champêtre ..... p. 7

Un nouvel atlas pour les Orchidées ..... p. 7

Actualité : CLIS de Châtillon sur Thouet ..... p. 8

Trombinoscope : Romain-compta, Romain-bota ..... p. 9

## Environnement

Avant qu'il ne soit trop tard ..... p. 10

Année internationale de la Terre ..... p. 14

Semaine de la réduction des déchets 2007 ..... p. 16

## Nature

Les Deux-Sèvres s'engagent pour la conservation des chauves-souris du bâti  
public ..... p. 18

Pour que vivent les civelles ..... p. 20

Un chantier bénévole de sauvegarde de l'ancienne carrière du Puits d'Enfer  
..... p. 22

Promenades naturalistes en Deux-Sèvres Armoricaines ..... p. 27

Carnet d'observations, juin à décembre 2007 ..... p. 30

Galuchet : Merci à tous ! ..... p. 33

## En attendant Grenelle... nos moissons associatives

En attendant dès l'an prochain les retombées, espérées positives, du Grenelle de l'Environnement, dans la préparation duquel plusieurs de nos adhérent(e)s ont apporté leur contribution, notre association, comme les autres années, n'est pas restée *les deux pieds dans le même sabot* !, et en pensant déjà à notre Assemblée Générale 2008 (probablement fin mars) je peux vous annoncer un rapport (ordinaire) d'activités très fourni.

Mais ce qui m'a personnellement impressionné, ce sont en quelque sorte nos exceptionnelles moissons associatives en cet automne 2007, fruits de nombreux mois, et même de nombreuses années de travail obscur mais passionné et patient, par les salariés bien sûr, mais tout autant par les bénévoles, administrateurs ou adhérents de base, les stagiaires ou étudiants de passage, les réalisateurs d'inventaire *in situ*, les animateurs, non seulement imaginatifs de beaux projets, mais, comme on dit en Poitou, pas fainéants sur le terrain pour entraîner et mettre à l'œuvre des jeunes, et des partenaires moins jeunes, aussi bien en chantiers internationaux qu'avec des scouts locaux, en camps d'été, ou ces mois-ci en week end automnaux.

Nos plus belles récoltes :

Il avait fallu bien du temps, devant notaire, pour que Deux-Sèvres Nature Environnement devienne propriétaire d'un petit bout du Marais niortais de Galuchet. Et aussitôt s'était élaboré pour les 10 ans à venir un projet de réhabilitation visant à faire **un bijou** de cette parcelle, projet qui à terme se voudrait – quelle ambition ! – exemplaire pour le Marais poitevin. Et voilà qu'au bout de la première année, nous avons déjà un magnifique résultat (voir photo de couverture).

2 En avril dernier, l'Association sélectionnait avec soin un jeune botaniste, pour un contrat de 4 mois afin de remplir une mission saisonnière précise. Mission accomplie. Et puis, comme se présentaient favorablement diverses tâches, programmes, inventaires ou contrats d'objectifs, partiellement rémunérés ou subventionnés, le bureau du Conseil d'Administration, désireux de ne pas laisser échapper cette « compétence », lui proposait un contrat à durée

déterminée d'un an, mais dans nos têtes il s'agissait clairement de sauter le pas en créant le futur 4<sup>ème</sup> **poste de permanent** à plein temps de DSNE. Sans préjuger de la future récolte, nous avons là tout au moins de belles semailles.

En août 2006, DSNE en préparant ses contrats d'objectifs 2007, osait proposer à la Région Poitou-Charentes un inventaire régional naturaliste tout à fait particulier, puisqu'il s'agissait de faunes marines fossiles ayant vécu ici au Jurassique. Parallèlement l'inventaire était proposé en contrat Nature 2007 au Conseil Général 79. Et début septembre, après 12 ans de gestation, est arrivé ce **très beau bébé**. Quelques mensurations pour le situer : 2 associations co-éditrices dont DSNE, 252 pages en quadrichromie, 250 ouvrages de références, 91 sites fossilifères poitevins prospectés dont 49 dans notre département, 24 000 fossiles dégagés, plus de 100 espèces inédites en France. Le paléontologue maître de conférences, qualifie l'objet, en le préfaçant, d'ouvrage monumental.

Depuis quelques printemps, nos naturalistes, permanents et bénévoles, se réunissaient régulièrement, et partageaient avec passion leurs recherches, leurs découvertes, leurs photos et autres diaporamas, en livrant leurs notes d'observations, comptes rendus, mémoires, et autres inventaires partiels, etc... Et puis, en 2006 surgit une idée : créer en Deux-Sèvres une Revue Naturaliste. Il n'en fallait pas plus pour baptiser la réunion printanière du samedi 14 avril dernier : Quatrièmes rencontres naturalistes des Deux-Sèvres.

Après la mise en place d'un comité scientifique, puis d'un comité de lecture, l'heureux événement est arrivé à mi-octobre : **Nature entre Deux-Sèvres** était né. N°1 - Année 2007.

Et tout récemment, la première tranche de la réhabilitation de la biodiversité d'une ancienne carrière, le Puits d'Enfer près de Saint-Maixent, mobilisait 4 partenaires, dont le carrier lui-même, et 30 bénévoles tout un week-end, et inaugurerait, nous l'espérons, un projet bien plus vaste concernant de nombreuses autres carrières.

Et au festival de Ménigoute, la charte de DSNE pour la protection des chauves-souris dans le bâti public vient d'être signée par le Conseil Général, le Conseil en Architecture et l'Association Départementale des Maires des Deux-Sèvres.

Et, toujours en novembre, à Chizé a été signée avec l'Observatoire Régional de l'Environnement la charte de la mise en ligne, sur Internet, de données naturalistes, les nôtres et celles des autres associations naturalistes.

Et bientôt Poitou-Charentes Nature prépare une collaboration avec le Conservatoire Botanique sud-Atlantique.

Le président : Jean-Michel Minot

## Post-scriptum :

*Les moissons qui précèdent relèvent de nos missions et nous satisfont grandement, mais si elles enrichissent notre carte de visite, elles n'ont de riches malheureusement que le nom : autrement dit, elles coûtent bien plus d'argent qu'elles n'en gagnent.*

*Par ailleurs nous craignons beaucoup dès 2008 des lendemains qui débattent financièrement.*

*C'est pourquoi nous avons besoin de nous soubaiter, les uns aux autres, une bonne année pour 2008.*

## La grande famille de la biodiversité

Courrier de l'Ouest - 25/11/07

**La biodiversité ne pouvait plus s'accommoder des chasses gardées de la connaissance naturaliste. L'ouverture d'un site Internet rassemblant toutes les données sur la faune et la flore dans la région est bien plus qu'un symbole.**

NIORT. - L'image du naturaliste ténébreux, conservant jalousement ses connaissances sur une espèce, comme on tait les bons coins à champignons, c'est terminé. Hubert Ferry-Wilzek, directeur régional de l'environnement, est venu, hier, aux Rencontres de Chizé sur la connaissance du patrimoine naturel en Poitou-Charentes, apporter la bonne parole de l'Etat.

### Avec les comités existants

Un discours qui n'est pas éloigné des préoccupations de l'Observatoire régional de l'environnement (ORE). Le grand système national de lecture de la nature et des paysages ne va pas se passer des « petites mains » locales que constituent les bénévoles des associations de protection des espèces et de la biodiversité. « Nous n'allons pas recréer de structures ex nihilo. Nous verrons ensemble comment utiliser les comités existants » a assuré le représentant de l'Etat à Marie Legrand, vice-présidente de la Région, présidente de la commission environnement-tourisme-eau.

### Commune par commune

L'Observatoire régional, présidé par Catherine Tromas, est l'objet de toutes les attentions. La



Les vingt représentants d'associations et organismes, signataires de la charte du Réseau des acteurs du patrimoine naturel, autour de Catherine Tromas (assise, 2<sup>e</sup> à gauche)

participation de la Région, pour 2008, passe de 150 000 € à 280 000 €, et celle de l'Etat de 20 000 € à 40 000 €. « La biodiversité en Poitou-Charentes ne doit pas être un luxe après avoir traité les problèmes sociaux ou de logement. Ça fait vraiment partie d'un tout. Sans cet effort, nous courons à un désastre » a insisté Marie Legrand. Et le Diren d'indiquer qu'un jour, comme pour l'eau et le principe du pollueur/payeur, on aura un système qui évaluera la perte de la biodiversité.

Hier, au Zoodyssée où les Rencontres ont rassemblé 150 res-

ponsables d'associations et organismes, la signature de la charte constitutive du Réseau des acteurs du patrimoine naturel en Poitou-Charentes a constitué un temps fort. C'est le signe d'une mise en commun des données naturalistes. « Notre région est en avance au niveau national. Nous n'avons pas moins de 200 à 300 producteurs de données fiables. Comme nous travaillons depuis longtemps en commun sur le problème de l'eau, nous allons dans le même sens sur le patrimoine naturel. L'idée est d'allier vers un maillage de la connaissance par communes ».

### Ne plus dire

#### « Je ne savais pas »

Le site Internet est un outil complet qui sera à la portée de tous, et notamment des collectivités. « Les décideurs, en matière d'aménagement de l'espace rural, ne pourront pas dire « Je ne savais pas ». Mais les communes pourront aussi, par le biais de sentiers d'interprétation, valoriser certains sites » est convaincue Catherine Tromas.

Pierre Guy, président de Poitou-Charentes Nature, est bien placé pour savoir qu'en matière de biodiversité, la vigilance s'impose. « Nous nous intéressons

déjà, bien sûr, à certaines espèces menacées comme l'outarde canepetière, le râle des genêts, les mesocoles, les tritons. Mais il y a une baisse régulière de la biodiversité dite ordinaire et nos mesures de protection sont insuffisantes ». Certes, la loutre revient, le castor est en train de reconquérir les fleuves français, le faucon pèlerin recommence à nicher dans l'Est Vienne. Mais il est inquiétant d'entendre la cigale chanter dans nos contrées.

J.-J. F.

[www.biodiversite-poitou-charentes.org](http://www.biodiversite-poitou-charentes.org)



Damier de la Succise. Photo : Nicolas Cotrel.

### Le Marais Poitevin et ses papillons

Sur initiative du Parc interrégional du Marais Poitevin, un observatoire du patrimoine naturel a vu le jour suite à l'élaboration du document d'objectifs Natura 2000 et à la préparation de la Charte de Parc Naturel Régional. Cet outil a pour ambition de fédérer l'ensemble des suivis biologiques sur les communes concernées par la zone humide du Marais Poitevin en créant une plate-forme commune de sources de données et d'échange et ce afin d'y mesurer le bon état de conservation des espèces et des habitats et permettre la mise en place de mesures de conservation favorables.

Parmi les pôles mis en place par le Parc interrégional du Marais Poitevin et ses partenaires, un spécifique à l'entomofaune a vu le jour. Les Rhopalocères, ainsi que les Odonates, sont ressortis comme les deux taxons prioritaires de cette vaste famille en raison de leurs capacités bio-informatives à bio-indicatrices, leur relative facilité d'inventaire (faible nombre d'espèces, techniques d'inventaires aisées), la présence de naturalistes disposant d'informations sur ce territoire et de plusieurs espèces patrimoniales à l'échelle européenne.

Coordonné par Deux-Sèvres Nature Environnement, en lien avec les autres associations (NE 17, LPO 17 et 85) et partenaires (Museum National d'Histoire Naturelle de La Rochelle, A. Thomas) du territoire, un travail a été réalisé en 2007 pour dresser un premier état des lieux des connaissances, en s'appuyant sur les études publiées, les collections consultables et les données du réseau naturaliste associatif. À partir de ces données, une liste des espèces actuelles et présentes a été dressée et des propositions de suivis formulées.

4 La Rhopalofaune du Marais Poitevin se révèle être intéressante et ce à plusieurs titres. D'un point de vue diversité tout d'abord, on comptabilise au moins 70 espèces actuellement présentes sur ce territoire, pour 115 par exemple à l'échelle picto-charentaise (PCN, 2002). En outre, elle compte plusieurs espèces patrimoniales dont 3 d'intérêt communautaire et protégées (Azuré du serpolet *Maculinea arion*, Cuivré des marais *Thersamolycaena dispar*, Damier de la succise *Euphydryas aurinia*) et 17 d'intérêt ré-

gional. Ce constat révèle une facette supplémentaire de l'intérêt écologique de cette vaste zone humide, intérêt permis en grande partie par la mosaïque des milieux qui la compose : milieux doux et saumâtres, prairiaux à boisés, hygrophiles à xérophiles, sur alluvions ou calcaire.

Cependant, ce patrimoine biologique est menacé car on peut mettre en avant dès aujourd'hui la disparition de 2 espèces d'intérêt communautaire (*Maculinea telejus*, *Coenonympha oedippus*) et la régression de plusieurs espèces sensibles à l'échelle inter-régionale. Ces extinctions d'espèces sont d'ailleurs à attribuer à la disparition de beaux secteurs de marais tourbeux, sur la partie orientale du Marais Poitevin, en Deux-Sèvres.

Une des conclusions de ce travail est également l'absence d'études sur un aussi grand territoire pour un taxon bien connu, relativement abordable dans sa détermination et son approche et utilisé depuis plus de 10 ans comme descripteur de l'intérêt et l'évolution de milieux par les gestionnaires.

L'observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin devra donc permettre le développement d'une dynamique de connaissance du cortège de Rhopalocères présent, de suivi de l'évolution de ses espèces les plus sensibles et de mieux appréhender l'impact des différents modes de gestion des prairies et boisements sur la biodiversité.

Rendez-vous dans le prochain numéro de la revue naturaliste où une synthèse plus complète devrait vous être livrée.

Nicolas

*Travail réalisé pour le Syndicat Mixte du Marais Poitevin et grâce au soutien financier de l'Union européenne, des DIREN et conseils régionaux Poitou-Charentes et Pays de la Loire et des conseils généraux de Vendée, Deux-Sèvres et Charente-Maritime.*

## Calendrier de sorties 2008

Vous trouverez joint à ce bulletin de décembre le calendrier de sorties nature 2008 (2<sup>ème</sup> version) de Deux-Sèvres Nature Environnement.

Toujours sur le principe de la gratuité, l'ouverture à tous et la découverte de l'ensemble de nos richesses naturelles sur tout le département, ce sont 32 sorties (27 en 2007) qui vous sont proposées par les bénévoles et salariés de Deux-Sèvres Nature Environnement avec les moments traditionnels et inévitables (soirées diaporama d'hiver, nuits des amphibiens, des papillons et des chauves-souris, rencontres naturalistes, exposition de Vouillé, sorties botanique, paléontologiques et papillons...) mais aussi des thématiques nouvelles avec la découverte du monde des fourmis forestières (le 19 avril), des serpents (le 17 mai) ! Vous aurez le choix !

A conserver précieusement avant la sortie de la version 2008 du calendrier inter-associatif, qui devrait paraître courant février.

Les rendez-vous de ce début d'année sont les suivants :

- **Soirées diapo d'hiver** avec invitation au voyage en Espagne (le 25 janvier, avec Philippe Rouillier), en terres australes et antarctiques françaises (le 22 février, avec Bruno Fillon), dans les Pyrénées orientales (le 29 février, avec Thomas Luzzato), dans le Jurassique du Poitou (le 7 mars avec Jean-Michel Minot) et pour finir ce tour du monde, à Hawaï (le 28 mars, avec Romain Bissot) ;

- **Journée mondiale des zones humides**, soit sur Niort, soit sur les prairies communales de Séligné dans le Mellois, le week-end du 2-3 février ;

- **Nuits des amphibiens** en Gâtine (21 mars), Sèvre nantaise (4 avril) ...

Nicolas



## Posters nature du Conseil Général : la famille s'agrandit avec DSNE

Les visiteurs de l'exposition des richesses naturelles de Vouillé et du Festival de Ménagoutte auront pu le constater : la collection de posters nature éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres s'est étoffée. Ainsi, quatre nouveaux posters sont sortis suite à un partenariat avec DSNE sur le choix d'une dizaine d'espèces à représenter par famille, la rédaction des textes, la fourniture de photos et de dessins sur les thématiques des **Chauves-souris**, **Papillons de jour**, **Libellules** et **Plantes messicoles**.

Merci pour leur indispensable contribution à ce travail (textes, dessins, photos) à Gérard Besseau, Romain Bissot, Mathieu Boullant, Michel Bramard, Marie Chevalerias (Charente Nature), Olivier Collober, Thomas de Cornulier, Valérie Cottereau (NE 17), Samuel Ducept, Claire Duriez, Samuel Jolivet, Philippe Jourde, Thomas Luzzato, Franck Noël, Pascal Pelletier, David Pinaud, Benoît Rochelet, Philippe Rouillier, François Schwaab, Jean-Marc Thirion (NE 17) et Neil Wilding.

Nicolas

## Une convention d'assistance naturaliste sur un bocage traditionnel de Gâtine

En novembre a été signée une convention d'assistance technique entre DSNE et un groupe d'amoureux de nature ayant acheté un écrien de bocage traditionnel de 10 hectares près de Mazières-en-Gâtine. Cette acquisition représente un gage de pérennité pour ce milieu caractéristique qui était déjà connu

et suivi par plusieurs bénévoles de l'association. DSNE interviendra pour permettre une meilleure connaissance de l'intérêt biologique et en tant que conseil de gestion.

Nicolas

Le bocage de Saint-Marc-la-Lande.  
Photo : Nicolas Cotrel.

## Une liste rouge régionale pour les libellules

En 2001 débutait un programme d'inventaire cartographique des Odonates de la région Poitou-Charentes. Ce travail a été mené pendant cinq ans par les naturalistes des départements de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne. Il a permis de dresser un inventaire bibliographique complet et de collecter plus de 50 000 données originales entre 2000 et 2005. Cet inventaire apporte des informations sur la répartition et sur l'écologie de chaque espèce.

La première production de ce travail, en dehors d'atlas départementaux (*cf.* revue naturaliste DSNE et mise en ligne sur le site de ces bilans) en attendant le régional en 2008, est la production d'une liste rouge régionale. Ce document remplace la dernière liste d'espèces patrimoniales en Poitou-Charentes qu'était la liste des espèces déterminantes (PCN, 2002) pour la création de ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique).

Ce document se base donc sur cet important travail d'inventaire pour attribuer un statut de conservation aux 70 espèces de la région en fonction des critères et catégories proposées par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et sur un classement de rareté régionale. 28 espèces y figurent : 2 sont considérées comme éteintes, 7 au bord de l'extinction (dont 1 en Deux-Sèvres), 6 en danger, 7 vulnérables et 6 potentiellement menacées.

Ce document vise à attirer l'attention du plus grand nombre sur les risques et les menaces qui pèsent sur les libellules et sur leurs habitats. Il s'agit bien d'un document d'alerte qui recense les espèces les plus menacées de la région. Il définit aussi des priorités d'actions pour les espèces les plus sensibles et permettra d'évaluer dans le temps l'évolution de leurs populations.

- 6 Ce document est mis en ligne sur le site de Poitou-Charentes Nature : [http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/IMG/pdf\\_liste\\_rouge\\_des\\_libellules\\_en\\_pc.pdf](http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/IMG/pdf_liste_rouge_des_libellules_en_pc.pdf)

Nicolas

## La Virgule n° 2



Le second numéro de « La Virgule », bulletin de liaison du groupe d'entomologistes bénévoles de l'association est sorti cet automne, pour Vouillé.

Dans ces 21 pages, 15 résumés d'observations, de découvertes sont regroupés sur les Lépidoptères diurnes (papillons de jour), les Odonates (libellules), les Orthoptères (criquets, sauterelles), les Coléoptères et les Neuroptères.

On peut ainsi y découvrir, pêle-mêle, les résumés du travail des 2 stagiaires de l'association (Simon et Florian), le constat sur la raréfaction de la Petite Tortue (*Aglais urticae*), la découverte de l'Azuré du plantain (*Polyommatus escheri*) à Avon et la preuve de reproduction du rare Gomphe de graslin (*Gomphus graslinii*) aux portes de Niort, la contribution de DSNE pour l'atlas national UEF des Orthoptères... et aussi une nouvelle rubrique photo où sont regroupés les coups de cœur des bénévoles (Bacchante, la punaise *Phyllomorpha laciniata*, des scènes de prédation de larves de dytiques sur un triton palmé ou d'Anax empereur sur Paon du jour...).

En résumé, il est à lire et à découvrir sur le site internet de l'association ([www.dsne.org](http://www.dsne.org)), rubrique **l'association / publications**.

Nicolas



### « L'arbre et la haie champêtre »

#### Une association nationale pour la valorisation et la protection des haies et de l'arbre champêtre est née en Deux-Sèvres !

L'association nationale « L'arbre et la haie champêtre » est née en Deux-Sèvres en octobre dernier, lors de la clôture de la 2<sup>ème</sup> journée nationale organisée par Prom'haies à Melle (cf. dernière Fleur de Carotte).

Cette association réunit et représente les personnes physiques ou morales oeuvrant en faveur des arbres hors-forêt et des haies champêtres, c'est-à-dire concernées ou agissant pour les formations végétales arborées non forestières. Elle centre son action sur l'éclairage et la promotion de celles-ci, en direction de tous les publics, par l'information culturelle, scientifique, technique, juridique et administrative visant à en assurer la valorisation et le développement.

L'association met en oeuvre tous les moyens légaux et réglementaires pour contribuer à la connaissance et la reconnaissance des arbres ruraux ou urbains, isolés, alignés ou groupés en bosquets, haies, bandes boisées, ripisylves, bocage ; ordinaires ou remarquables ; traditionnels ou expérimentaux ; naturels ou cultivés comme les vergers domestiques, les co-plantations agroforestières, sylvopastorales, les arbres têtards.

Parmi leurs travaux en cours, on peut citer : la rédaction d'une charte ; la création d'un module de formation pour l'enseignement agricole ; la réflexion sur des thèmes de recherche à développer, des complémentarités à trouver, (origine des plants, génétique, Bois Raméal Fragmenté...), etc.

Plus d'informations sur : [www.haie-champetre.fr](http://www.haie-champetre.fr)

Nicolas

### Un nouvel atlas pour les Orchidées

La Société Française d'Orchidophilie – Poitou-Charentes Vendée, affiliée à la SFO nationale propose une nouvelle édition des « Orchidées de Poitou-Charentes et Vendée », la dernière édition de 1995 étant épuisée depuis plusieurs années.

La prospection conduite par les membres de l'association a permis de dénombrier à ce jour 60 espèces d'orchidées sur l'ensemble de ce territoire dont 2 espèces nouvelles ont été décrites par les auteurs. Après la partie biologie de la plante et la description des paysages, les auteurs se sont attardés sur la protection des espèces et des espaces en proposant également une gestion appropriée des divers biotopes.

Un chapitre est consacré à l'histoire des botanistes régionaux et de l'orchidophilie.

Ensuite, suivent les monographies accompagnées d'une clé de détermination et d'une présentation des hybrides connus sur ce territoire.

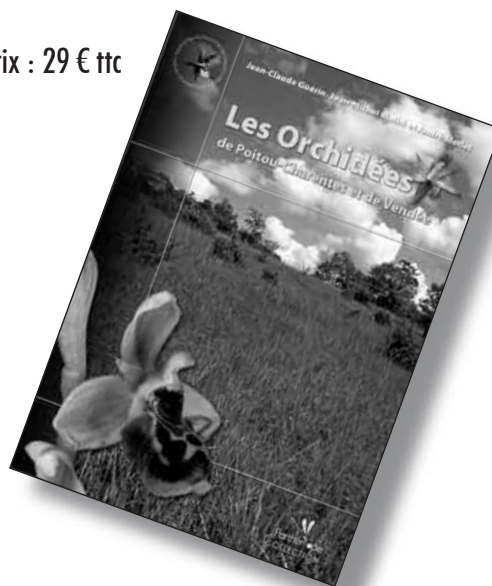
Enfin, les lecteurs apprécieront à la fin de cet ouvrage, la description de 28 itinéraires qui devraient faire le bonheur des promeneurs avides de rencontrer les orchidées de Poitou-Charentes et Vendée.

Jean-Claude Guérin

Bon de commande disponible sur :

<http://www.orchidee-poitou-charentes.org>

Prix : 29 € ttc



## CLIS de Châtillon-sur-Thouet

### Le déstockage des farines animales va pouvoir commencer

La CLIS (Commission Locale d'Information et de Surveillance) créée le 16 février dernier et se substituant à une CLI, avait été réunie dès le 27. En la convoquant de nouveau ce 16 novembre 2007, le Préfet des Deux-Sèvres a donc marqué l'accélération du processus administratif, ce dont personne ne se plaindra.

Présidant cette réunion, Régis Guyot, assisté de la Sous-Préfète de Parthenay Chantal Ambroise, y a en effet annoncé que toutes les conditions sont réunies et toutes les procédures respectées pour que le déstockage de ces 100 000 tonnes puisse enfin commencer très rapidement.

Assurées par la société spécialisée suisse Mindest pour le déstockage et la société française Lassalle pour les transports (entreprises toutes deux représentées le 16/11), ces opérations dureront entre 19 mois (déstockage) et 22 mois (incinération). Elle commenceront dès le début décembre 2007 et s'inscriront donc dans la première « vague » nationale concernant l'ensemble des 525 000 t entreposées sur les différents sites français.

Entreposées depuis novembre 2000 dans l'ancienne briqueterie Ayrault, ces farines seront incinérées soit dans des centrales thermiques (notamment en Italie), soit dans des cimenteries françaises (par exemple à Airvaux) ou étrangères.

Elles auront été préparées, pesées, chargées et transportées suivant des procédures techniques et de contrôle rigoureuses qui ont été expliquées en détail aux membres de la CLIS.

Plusieurs questions ont été posées, notamment par quelques élus et par les représentants des associations dont DSNE\*. Aucune n'est restée sans réponse.

Mais rien ne sera changé ni dans la constitution ni dans le fonctionnement de la CLIS, qui obéissent à des règles nationales strictes du Code de l'Environnement.

Un nouvel arrêté préfectoral devra expliciter prochainement l'ensemble du processus désormais engagé.

Nous pouvons pour conclure émettre une hypothèse, qui est aussi un souhait. Le projet « Melligies » (création d'une unité spécifique d'incinération de farines animales aux ex-usines Rhodia de Melle), projet vigoureusement et victorieusement combattu par les associations – dont DSNE – a décidément du plomb (pardon !) dans l'aile. Mais nous devons rester vigilants.

Marc Bianchini

#### \*Questions posées par Marc Bianchini pour DSNE :

- Sur les différences de température au même moment dans des tas voisins,
- Sur les équivalences entre volumes et tonnages,
- Sur les déchets de sang, comptés et traités à part (cat. 3 au lieu de 1).

Réponses données claires et correctes.



## « Romain-compta »

Enfin un salarié non naturaliste est arrivé au sein de l'association Deux-Sèvres Nature Environnement, et pas des moindres, un comptable. Je m'appelle Romain Rabiller, enfant du pays fortement imprégné de nature. Je redécouvre des milieux que je connaissais déjà, grâce aux salariés qui m'embarquent dans leurs études de terrain, ce qui ne me détourne en rien de mon objectif premier. Ne craignez rien, je veille au grain. Après deux ans passés au service de DSNE à mettre en place des procédures comptables et des outils de gestion, je m'attaque à la comptabilité analytique. Un bien grand mot pour résumer un outil de pilotage indispensable à toute structure économique et dans le cas des associations, un outil justifiant de leurs financements. La comptabilité analytique est propre à chacun des projets engagés par l'association. Les décisions sont alors prises au regard des conséquences économiques qui peuvent en découler, dans le but de pérenniser l'activité de DSNE. Ma formation de gestionnaire m'a fait passer par la faculté d'économie de Poitiers puis par l'IUT GEA de Niort Noron pour terminer à l'IAE de Poitiers où j'ai obtenu une maîtrise des sciences de gestion en 2004. Je me suis ensuite naturellement tourné vers les réseaux associatifs, en particulier vers ceux pour la protection de l'environnement, ayant moi-même quelques affinités avec Mère Nature. Dès lors, tel un électron libre, je propose mes services en tant que gestionnaire et bientôt peut-être, je postulerai pour une place de chargé de mission ou bien d'animateur, qui sait ?

Romain Rabiller



## « Romain-bota »

Bien que je sois actuellement réfugié dans les locaux d'Amnesty International, c'est bien pour DSNE que je travaille. Mon contrat ayant commencé début avril, j'avais d'abord cru à une mauvaise plaisanterie. Je me suis ensuite rendu à l'évidence : c'était moi l'élu, chargé de porter haut le flambeau de la botanique au sein de l'association. Il m'a donc fallu quitter ma Bourgogne natale, et ma petite bourgade proche de la roche de Solutré, pour retrouver de nouveau l'ouest, quitté après mon stage de fin d'études au CREN d'Aquitaine. Malgré plusieurs diplômes acquis dans le domaine de l'agronomie (BTS, Maîtrise et diplôme d'ingénieur) je suis sorti de mon école plus intéressé par les mauvaises herbes que par la productivité céréalière. Le programme de sauvegarde des plantes messicoles (qui se poursuit en 2008, qu'on se le dise) tombait donc à pic ! Pour varier les plaisirs, le diagnostic de sites publics et le suivi de sites CREN m'ont également bien occupé. Après bientôt 9 mois à DSNE (déjà... cela ne nous rajeunit pas), je tiens à ajouter que cette fonction m'a apporté des grandes satisfactions naturalistes, et m'a également permis de rencontrer des passionnés que j'ai suivis (et que je continuerai de suivre) avec le plus grand plaisir.

Romain Bissot

## Avant qu'il ne soit trop tard

« L'homme a oublié qu'il était d'abord et avant tout un animal, qu'il fait partie d'un tout dont l'intégrité lui est indispensable pour vivre : la faune et la flore, et la Terre qui en est l'habitat. » (Professeur Dominique Belpomme, Avant qu'il ne soit trop tard)

Invité au mois de mai 2007 par l'association Nyan-gon, association environnementaliste du nord Deux-Sèvres, le professeur Belpomme a fait une conférence sur les intrants chimiques en agriculture et les risques sanitaires qu'ils font courir aux populations.

Le professeur Belpomme est professeur de cancérologie et praticien à l'hôpital européen Georges-Pompidou ; il préside l'ARTAC (Association pour la Recherche Thérapeutique Anticancéreuse) et la Société européenne de santé environnementale ; il est également auteur de plusieurs ouvrages dont le dernier, *Avant qu'il ne soit trop tard*, où il met en garde contre « les impostures sociétales visant à nous faire croire que les activités humaines ne retentissent pas sur notre état de santé et qu'au nom du progrès technologique l'homme peut tout se permettre » et où le professeur prône une autre politique de recherche et de santé.

Le 7 mai 2004, lors d'un colloque organisé par l'ARTAC à Paris, de nombreux scientifiques et médecins de renom signèrent l'Appel de Paris, déclaration internationale interpellant les pouvoirs publics sur les dangers sanitaires de la pollution chimique.

Le professeur Belpomme est bien connu pour ses ouvrages sur les maladies créées par l'homme et en particulier le cancer mais ici, il étend sa réflexion à la nécessité d'œuvrer pour la survie de l'espèce humaine qu'il juge en danger d'extinction si rien n'est fait très vite.

### Ecologie sanitaire et santé environnementale

- 10 La prise en compte de la dégradation de l'environnement et de ses répercussions sur la santé – qu'il appelle l'**écologie sanitaire** – et l'étude des causes environnementales des maladies – qu'il nomme **santé environnementale** – doivent être développées ce qui nécessite un changement radical des mentalités et des méthodes dans les domaines de la santé et de la recherche. L'échec des différents « Plan can-

cer » (américain en 1971, européen en 1985, français en 2003) montre bien que le problème n'a pas été abordé sous le bon angle ; si des progrès ont pu être faits dans le dépistage, la lutte contre les addictions, les traitements nouveaux et mieux supportés, il reste que le nombre de malades ne diminue pas et que l'on voit même de plus en plus de cancers chez les jeunes. Il faut « une complète réorientation du plan, en l'axant prioritairement sur la **prévention environnementale** ». Hormis le cancer qui ne régresse pas, on constate que d'autres maladies sont soit persistantes comme le paludisme, soit réémergentes comme la tuberculose, soit émergentes telles le sida, le *chikungunya*, la grippe aviaire... Ces maladies sont dues au mauvais état de l'environnement et principalement au réchauffement climatique.

De nombreuses maladies sont provoquées par la pollution, qu'elle soit physique, chimique, biologique, car « les causes de nos maladies ne sont pas dans notre corps, mais dans l'environnement ».

La pollution physique est celle générée par les rayonnements (radioactivité, rayonnements ultraviolets, radiations électromagnétiques pulsées), la pollution chimique est due à la mise sur le marché de nombreux produits toxiques, au développement considérable de l'industrie, à l'industrialisation de l'agriculture, à l'accroissement excessif des transports routier, aérien et maritime et la pollution biologique est la conséquence de celles-ci.

### Pollution physique :

La radioactivité occasionne leucémies, lymphomes, cancers, sarcomes... pouvant survenir 10 à 20 ans après une exposition.

Les ultraviolets solaires sont à l'origine de cancers de la peau (mélanomes). L'effet des UV solaires se trouve aggravé du fait de la diminution de la couche d'ozone stratosphérique.



Les radiations électromagnétiques pulsées (REMP) provoquent des manifestations neuro-sensorielles, des anomalies de la reproduction, des cancers. « Habiter à moins de 600 m d'une ligne à haute tension augmente significativement le nombre de leucémies chez l'enfant ». En ce qui concerne les téléphones portables ou sans fil, il n'existe pas de preuve scientifique avérée de leur nocivité sauf chez les enfants de moins de 8 ans car « leur boîte crânienne n'est pas complètement formée ».

## Pollution chimique :

La pollution chimique est partout, à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur des bâtiments. Poussières provenant de la combustion de produits fossiles, métaux lourds, composés organiques volatils, gaz naturels en excès (CO<sub>2</sub>, méthane, protoxyde d'azote), polluants organiques persistants (pesticides, dioxines...) à l'extérieur, tabagisme passif, fibres d'amiante, poussières, biocides, pesticides, produits ménagers à l'intérieur, sont autant d'éléments à effet toxique aigu ; de plus, ces polluants sont souvent des gaz à effet de serre contribuant à la destruction de l'ozone stratosphérique.

Les produits chimiques nocifs sont aussi dans nos aliments ; ils proviennent de l'activité agricole ou de l'incinération des déchets : nitrates, pesticides, dioxines et métaux lourds ; « l'incinération constitue un procédé de traitement des déchets extrêmement dangereux du point de vue sanitaire ».

Six substances ou groupes de substances doivent être retirées du marché : certains aldéhydes, plusieurs phtalates, plusieurs éthers de glycol, le bisphénol A, le mercure et le brome et ses dérivés organiques. Des alternatives existent.

Certains additifs de nos aliments provoquent des allergies, une prise de poids ou sont potentiellement cancérigènes.

## Dégradation biologique :

Elle résulte des deux précédentes ; la pollution physico-chimique est non seulement la cause de problèmes de santé publique mais entraîne des désordres écologiques conduisant à la disparition des espèces, à la détérioration des écosystèmes et à l'émergence ou la réémergence de maladies infectieuses. Elle est à l'origine de la dégradation



Le Professeur Dominique Belpomme est cancérologue à l'Hôpital Européen Georges Pompidou et Président-fondateur de l'ARTAC (Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse).  
Crédit photo : <http://notrecampagne.blogspot.com/>

biologique de l'environnement et de l'apparition de nos maladies : l'effet immuno-suppresseur des rayonnements et de certaines substances chimiques. « Notre santé est intégralement tributaire du bon état des écosystèmes ». « Au-delà d'une certaine limite, une telle pollution biologique rendra toute vie normale impossible sur terre ».

Concernant les OGM, organismes génétiquement modifiés, le professeur est très critique ; « nous cherchons à modifier par transgénèse les espèces que nous avons sélectionnées en rompant les barrières génétiques qui les protègent et nous visons à modifier les lois mêmes de la reproduction naturelle. Nous créons des plantes transgéniques en bombardant les génomes naturels à l'aide de « canons à gènes » pour y introduire artificiellement les nouveaux gènes qui nous paraissent utiles pour notre développement industriel [...] et qui plus est nous promouvons de tels OGM en accréditant l'idée selon laquelle ils pourraient être demain la solution à tous nos problèmes ».

## Pourquoi l'espèce humaine est-elle en danger ?

La survenue de maladies graves et de stérilités risquent de faire chuter voire cesser le renouvellement de la population entraînant l'extinction de l'espèce humaine ; à cela il faut ajouter des conditions environnementales extrêmes risquant de rendre toute vie impossible sur terre. « Nous provoquons des conditions extrêmes qui inmanquablement nous mettront en péril dans un futur proche. Celles-ci relèvent de trois facteurs indépendants, mais que leur action congruente et simultanée rend préju-

diciable à notre survie : la perte de biodiversité, la disparition de la couche d'ozone et le réchauffement climatique ».

Pour lutter contre la disparition de la couche d'ozone, il faut interdire les produits organobromés comme on l'a fait pour les produits organochlorés (le brome est 45 fois plus destructeur de l'ozone stratosphérique que le chlore).

Le réchauffement climatique est dû aux gaz à effet de serre ; tous ces gaz proviennent pour une part importante de l'activité humaine.

Le réchauffement climatique provoque :

- des sécheresses (Sahel, Australie, côte ouest des Etats-Unis...) ;
- une montée des eaux due à la fonte des glaces et à la dilatation de l'eau des océans ;
- le déplacement des espèces en latitude et altitude, des migrations précoces ; ces perturbations provoquent la disparition de nombreuses espèces animales et végétales ; or, « sans elles, sans leur diversité, il [l'homme] ne pourrait pas se nourrir, se vêtir, se soigner, comprendre quelle place il occupe dans le monde, s'exprimer du point de vue artistique, s'équilibrer du point de vue affectif et psychologique (les odeurs, les formes, les couleurs et les bruits naturels, le contact avec les animaux lui sont indispensables) – il ne pourrait tout simplement pas vivre. L'écocide que nous perpétons chaque jour conduit inéluctablement à ce que j'appelle un homicide planétaire : l'assassinat pur et simple de l'espèce humaine, sa mort lente et programmée, à bas bruit ».
- le déplacement des populations humaines dû à la montée des eaux ou à des conditions de vie devenues insupportables.

Le professeur Belpomme se refuse « à tout alarmisme, à toute alerte non scientifiquement prouvée, à tout catastrophisme d'opinion » ; néanmoins, il envisage 5 scénarii possibles causes de la disparition de la vie humaine :

- le « suicide par la violence » (par exemple, une guerre atomique) ;

- l'émergence de maladies très graves ou une stérilité à l'origine d'un déclin démographique irréversible ;

- l'épuisement des ressources naturelles, en particulier le manque d'énergie ;

- la destruction de la biodiversité ;

- des modifications physico-chimiques extrêmes.

« Le scénario le plus probable est sans conteste l'aggravation de l'effet de serre. Or, c'est le plus grave et le plus difficilement maîtrisable [...] »

## La rupture

Il convient d'intégrer le principe de « santé durable » qui est la « perpétuation de la santé des générations futures, dans un état au moins comparable à celui d'aujourd'hui, et la survie future de l'ensemble des peuples de la planète. »

Pour le professeur Belpomme, il faut rompre avec notre mode de vie, changer les mentalités et changer le système économique qui « laisse mourir de faim un tiers de l'humanité ». Il convient donc de limiter la croissance pour ne pas épuiser les ressources, voire engager la décroissance car « notre système économique vit largement au-dessus de ses moyens » et réfléchir à l'après-pétrole. Il faut diminuer la consommation énergétique en faisant des économies et en augmentant la part de l'énergie électrique renouvelable et nucléaire. L'utilisation de « biocarburants » est possible à condition de décentraliser la production pour éviter les transports des matières premières et du produit fini. « Est-il nécessaire aujourd'hui de construire de nouvelles autoroutes, de fabriquer de nouvelles voitures à essence ou diesel, de nouveaux avions gros porteurs, de nouveaux aéroports, alors que demain les carburants coûteront très chers ? » se demande le professeur Belpomme.

Le professeur croit à un nouvel essor de la ruralité, prône une diminution du commerce international, prédit l'effondrement des États-Unis et du Japon, trop dépendants du pétrole extérieur, pense que l'émergence de nouvelles technologies et la protection de l'environnement créeront de nouveaux emplois...

## Les effets de la pollution chimique traités par le professeur Dominique Belpomme

L'association Nyangon qui milite pour la protection de l'environnement avait invité le professeur Dominique Belpomme, cancérologue et président de l'ARTAC afin d'animer une conférence sur les dangers des pesticides. Devant une bonne centaine de personnes rassemblées à la salle de la Griotte à Cerizay, le professeur a tenu à saluer l'engagement important pris par l'association Nyangon, composée de jeunes étudiants pour la plupart. Pendant plus d'une heure, le cancérologue a développé le thème retenu pour la soirée, à savoir les pesticides. Il en a donné la définition rappelant

qu'ils regroupent les insecticides, fongicides et herbicides et sont conçus pour détruire. Ils sont nuisibles pour l'environnement et la santé. **Maladies** Le professeur a expliqué leurs effets sur la santé. La toxicité chronique engendrée est la cause de maladies graves telles le cancer, les troubles de la fécondité qui peuvent aller jusqu'à la stérilité, mais aussi les maladies du système nerveux (Parkinson dès 30 ans et un certain nombre d'Alzheimer). Il a parlé aussi de l'infertilité du sol (manque d'oxygène, organismes vivants fabriquant l'humus détruits etc.) Le constat dressé par le professeur Belpomme et confirmé

par de nombreux scientifiques et médecins (signature de l'appel de Paris le 7 mai 2004) est alarmiste. **Revoir la PAC** « Alors que faire ? On ne peut pas continuer ainsi... Le citoyen doit militer, prévenir du danger... », poursuit le président de l'ARTAC. Et de proposer des solutions techniques : « développer la polyculture, l'imbrication des cultures elles-mêmes, garder les barrières naturelles telles que la haie, remettre l'élevage avec la culture pour produire de l'engrais organique. Il faut aussi réformer la Politique agricole commune (PAC). Dans les pays nordiques, on a diminué depuis dix ans la consommation de



Dominique Belpomme a alerté sur les dangers des pesticides

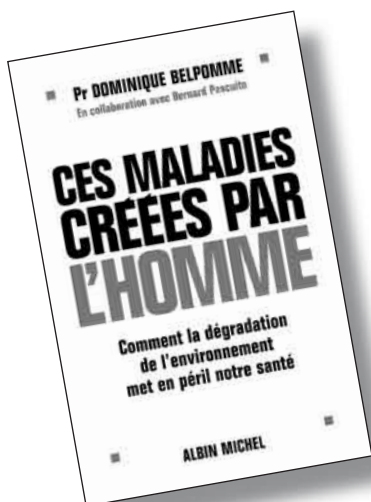
pesticides et on a constaté la diminution des cancers. - Son dernier livre, « Avant qu'il ne soit trop tard » (Fayard),

contient un programme d'union nationale pour une santé durable.

### Conclusion

Pour conclure, je citerai une fois encore le professeur Belpomme lui-même qui écrit : « la raréfaction du pétrole pourrait nous aider. [...] Parce que, en restreignant la consommation de pétrole, elle [la rupture] permettrait de limiter l'effet de serre. A condition que nous cessions d'utiliser le charbon ! »

Du même auteur :



### Bibliographie :

Le site de l'ARTAC : [www.artac.info](http://www.artac.info)

Les ouvrages du professeur Dominique Belpomme :

*Cancérologie générale*, J.B. Baillière, Paris, 1979

*Les grands défis de la politique de santé en France et en Europe*, Librairie de Médecis, Paris, 2003

*Ces maladies créées par l'homme*, Albin Michel, Paris, 2004

*Guérir du cancer ou s'en protéger. Un véritable espoir à condition de changer notre approche de la maladie*, Fayard, Paris, 2005

*Avant qu'il ne soit trop tard*, Fayard, Paris, 2007

13

Les personnes qui souhaiteraient aller plus au fond des choses ont la possibilité d'emprunter le livre du professeur Belpomme au local de DSNE.

Martine Boisseau

## Année Internationale de la Planète Terre 2007-2008-2009 - Les Géosciences au service de l'Humanité

Nous avons demandé à un adhérent de DSNE, Gilbert Faury, de bien vouloir nous présenter « 2008, année internationale de la Terre ».



Comité National Français  
[www.anneeplaneteterre.com](http://www.anneeplaneteterre.com)

### Organisateurs et Objectifs

L'Année Internationale de la Planète Terre a débuté en Janvier 2007 et court jusqu'en décembre 2009. Les Nations Unies ont proclamé 2008, année majeure de ce triennium.

L'Année est une initiative de l'Union Internationale des Sciences Géologiques et de l'UNESCO.

Les Nations Unies considèrent l'Année Internationale de la Planète Terre comme une contribution à leurs objectifs dans le domaine du Développement Durable. C'est une démarche pour : l'éducation à l'environnement, la préservation des sites naturels, la découverte de territoires.

### Pourquoi une année internationale de la planète Terre ?

Il s'agit de mieux faire connaître et prendre en compte l'action des 400 000 « géoscientifiques » présents dans le Monde.

Cette initiative s'appuie sur :

- la valorisation des connaissances et des avancées scientifiques et techniques.
- la communication des réponses qu'apportent les géosciences face aux défis sociétaux auxquels nous sommes tous confrontés actuellement.

Un mouvement d'envergure mondiale qui s'adresse à tous : étudiants, grand public, scientifiques, industriels, institutions politiques, médias...

### Objectifs

Attirer l'attention des jeunes vers les métiers des géosciences :

- 14 Offrir aux générations à venir des carrières passionnantes au cœur de l'espoir collectif de pouvoir construire un développement des sociétés qui puisse être durable.

Faire connaître et mieux comprendre le rôle et l'importance sociétale des géosciences :

- pour une meilleure gestion du futur ;
- pour une utilisation raisonnée de notre patrimoine naturel.

### Soutien et fonctionnement

L'Année Internationale de la Planète Terre est soutenue par l'ensemble des unions scientifiques en géosciences, représentées au sein de l'ICSU (*International Council for Science*).

L'Année bénéficie aujourd'hui du soutien de 191 pays appartenant aux Nations Unies. Actuellement, plus de cinquante pays ont établi des comités nationaux pour l'Année Internationale de la Planète Terre.

L'année Internationale prévoit deux grands programmes.

Un programme scientifique global :

Sociétal et basé sur dix thèmes multidisciplinaires :

- La Terre et la santé - construire un environnement sain
- Le climat - climats anciens, climats futurs
- Les eaux souterraines - pour un usage durable
- L'Océan - la Planète Bleue
- Les sols - l'épiderme de la Terre
- La Terre profonde - de la croûte au noyau
- Les mégapoles - aller plus loin, construire autrement
- Les risques naturels - minimiser les risques, maximiser la prévention
- Les ressources - vers un usage durable
- La Terre et la Vie - origine de la biodiversité

Un programme de sensibilisation du public :

Destiné à générer une vaste prise de conscience de l'importance des géosciences et de leur impact sociétal. Au cours de ces trois prochaines années, un large éventail d'activités et de manifestations sera déployé en France et dans le monde.

- Expositions
- Conférences
- Excursions
- Outils multimédias
- Animations scolaires
- Ouvrages
- Emissions télévisées ou de radio...

## Les projets AIPT 2008 en Poitou-Charentes

Excursions, conférences, publications, expositions, valorisation de sites géologiques...

- Quand la géologie raconte une partie de l'histoire de la ville de La Rochelle (Université) ;
- Outils pédagogiques géologiques et hydrogéologiques Poitou-Charentes (BRGM-IFREE) ;
- Atlas régional du sol et du sous-sol (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) ;
- A la découverte du patrimoine géomorphologique de la Charente-Maritime (Conseil Général 17) ;
- L'Homme et la pierre, un réseau de sites d'intérêt géologique majeurs en Deux-Sèvres (Comité Départemental du Tourisme 79) ;
- Le Marais Poitevin, d'hier, d'aujourd'hui et de demain : pour une gestion durable des eaux (APBG) ;
- Excursion géologique autour du grabben de Saint-Maixent (79) en hommage à Jules WELSCH (APGP-DSNE) ;<sup>(1)</sup>
- Week-end géologique autour du patrimoine bâti du Pays Loudunais (Communauté de Communes Pays Loudunais) ;
- L'eau et le développement durable (CdC Pays Loudunais) ;
- Le robinier, bois propre d'avenir (CdC Pays Loudunais) ;
- Concours les géosciences au service de l'Humanité (Rectorat) ;
- Atelier Argiles (Université) ;
- Aménagement pédagogique de la carrière de Champ Martin (Mairie La Couronne-Charente Nature) ;



- Festival à Noirmoutier « De la Terre à ma terre » (Cap aux sciences) ;
- Milieu de vie et Biodiversité (Paléosite de Saint-Césaire).

Soyez nombreux à participer aux manifestations de l'Année Internationale de la Planète Terre.

Consultez le calendrier des manifestations en Poitou-Charentes.

Œuvrer pour la valorisation de la connaissance de notre planète, c'est agir dans les domaines où le besoin s'en fait sentir : l'environnement, la santé, la gestion des ressources, la qualité de vie...

L'Année Internationale est une occasion majeure pour communiquer et valoriser, au niveau mondial et à un large public, toutes nos actions, nos engagements et nos convictions s'inscrivant dans une démarche de Développement Durable.

Gilbert FAURY, Président de la Régionale de Poitiers de l'APBG  
(Association des Professeurs de Biologie et Géologie)  
Coordonnateur régional de l'Année Internationale de la Planète Terre.

Coordonnées : 05 49 24 40 52 - 06 50 57 92 44  
gilbert.fauray@ac-poitiers.fr

15

*(1) Excursion géologique, programmée le samedi 11 octobre 2008 et inscrite à notre calendrier des sorties nature en Deux-Sèvres, sera animée par Patrick Branger et Jean-Michel Minot.*

## Semaine de la réduction des déchets 2007

### Actions de Deux-Sèvres Nature Environnement

Dans le dernier « Fleur de Carotte », nous vous annonçons la Semaine de la Réduction des Déchets, organisée dans toute la France par l'ADEME et France Nature Environnement, entre autres, du 3 au 11 novembre 2007.

Dans la Région, 25 actions en tout, dont 14 pour le seul département des Deux-Sèvres, et 2 pour notre association.

Les handicaps ne nous manquaient pourtant pas au départ : mauvais souvenir de la campagne 2006, calendrier national mal choisi (vacances scolaires), calendrier départemental très chargé (expo de Vouillé, festival de Ménégoûte).

Mais nous disposons de quelques atouts tels que notre engagement d'acteurs relais auprès d'IDEAL 79, et notre expérience acquise dans la prévention des déchets.

Après deux déconvenues – une en lycée, une en magasin – nous avons persévéré et finalement réussi à mener jusqu'à leur terme deux actions à la fois complémentaires et, osons le dire, exemplaires. Et une troisième a été reportée courant décembre.

La première, « **Moins de déchets pour mieux vivre : une affaire de jeunes** » s'est déroulée au Lycée Professionnel Thomas-Jean Main de NIORT du 28 septembre au 26 octobre, pour se conclure de façon officielle et conviviale le vendredi 9 novembre après-midi.

16

Elle consistait en une enquête de sensibilisation à la prévention des déchets, réalisée sous forme de questionnaire-jeu, puis diffusée et enfin exploitée, le tout de façon exclusivement informatique, par une classe de Terminale BEP « Vente Action Marchande » avec deux de ses professeurs.

### Pour une terre plus belle, le lycée Thomas-Jean-Main s'interroge sur les poubelles

Courrier de l'Ouest - 12/11/07

Dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire à caractère professionnel (PPCP), les terminales vente-action-marchande du lycée Thomas-Jean-Main ont décidé de s'investir dans la semaine de réduction des déchets, coordonnée par l'Ademe et relayée localement par Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE). Pour ce faire, les lycéens étaient encadrés par Sylvie Largeau et Florence Bossard, enseignantes.

S'étant fixé pour mission de sensibiliser leurs camarades à la gestion des déchets, les « TeVAM » ont choisi d'organiser un concours dans l'établissement, sous forme de questionnaire ouvert à tous, au personnel et à plus de 300 lycéens. « Pour être cohérents avec notre projet, nous avons préféré Internet aux feuilles de papier », fait remarquer Thomas Magneron, l'un des insti-

gateurs du quizz. Plutôt amusant, ce questionnaire se révèle aussi franchement efficace, faisant mouche auprès de jeunes qui ont « découvert des choses dont nous n'étions pas conscients. C'est fou ce qu'un lycéen peut produire comme déchets ! Désormais, nous allons faire plus attention, avec des petits gestes quotidiens : acheter des fruits plutôt que des barres chocolatées, réutiliser les cartons d'emballage plutôt que de les jeter... »

Vendredi, les lycéens se sont réunis pour une remise des prix, marquée par l'absence de nombreux lauréats en stage. « Les meilleurs reçoivent deux livres et une clé USB, mais ceux qui ont réalisé les pires scores sont appelés eux aussi, afin de se voir remettre une plaquette de DSNE ». À coup sûr imprimée sur papier recyclé !



Deux des lauréates (au premier plan), en présence des organisateurs du quizz et de représentants de Deux-Sèvres Nature Environnement

Outre la cohérence de sa mise en œuvre avec la thématique de la Semaine (absence quasi-totale de production de déchets de papier), cette action a présenté pour nous trois mérites incontestables.

D'abord elle s'est intégrée totalement au cursus de formation des élèves concernés.

Ensuite ce jeu-test a été proposé par la classe d'origine à toute la communauté scolaire, qui y a très majoritairement participé, élèves et personnels confondus, avec, bien sûr, le soutien de la Direction de l'établissement.

Enfin le projet proposé par DSNE a été très vite pris en charge par les 32 élèves et leurs 2 professeurs, qui l'ont ensemble assumé de bout en bout, et même enrichi, jusqu'à sa dernière étape : la proclamation des résultats et la distribution des prix (dont ceux offerts par IDEAL 79). Telle est bien, du reste, la leçon retenue par la presse locale du lundi 12/11.

Le rôle de notre association n'a pourtant pas été mince : proposition initiale et conception globale, fourniture de supports et sources documentaires (dont 3 expositions : ADEME, FNE, et IDEAL 79), suivi technique et stratégique et recherche des partenariats, couverture médiatique.

Nous avons donc assumé pleinement nos responsa-

bilités tout en restant en retrait. Telle était bien notre démarche : nous adresser aux jeunes et en faire non des spectateurs mais des partenaires et même des acteurs, porteurs d'une nouvelle éco-citoyenneté, bien informée et vigilante.

Notre deuxième action, « **M'ame Michu et Madame Lajeune font leurs courses** », se déroulait le samedi matin 10 novembre dans le magasin Super U d'Échiré, commune rurale bien connue au nord de Niort.

Le principe : deux comédiennes amateurs (avec pour comparse votre serviteur, travesti en un M. Le Bidochon râleur et franchouillard) jouent dans le magasin une situation réelle d'achats courants, un jour d'affluence et au milieu de la clientèle.

Habillées et maquillées de façon voyante, se suivant, s'apostrophant bruyamment et avec pittoresque, elles vont illustrer par la parole et par l'action deux comportements d'achat opposés. L'une, la « ménagère de plus de 50 ans », apparemment démodée mais consciente des enjeux, choisit des produits de moindre emballage (ou dans des matières recyclables), de format économique, et en se limitant à ses besoins réels.

L'autre, au contraire, qui se veut « moderne », cède aux tentations publicitaires (lots « promotionnels »), achète des mini-doses, des produits sur-emballés ou dans des contenants non recyclables.

Au passage aux caisses (le réalisme va jusque là !), la comparaison est édifiante en volume et en coût : anticiper sur les déchets futurs pour les éviter, c'est facile et ça rapporte au consommateur (mais aussi à la collectivité).

Pour fixer les idées et prolonger la vertu persuasive du spectacle, deux démarches classiques : la distribution d'un tract aide-mémoire par deux bénévoles et la discussion « à chaud » avec les consommateurs.

Mais l'essentiel était bien pour nous l'exemplarité – ludique, certes – des comportements et l'immersion dans le public visé. Car les deux comédiennes étaient elles-mêmes des clientes fidèles de ce magasin, où elles rencontraient à chaque coin de « gondole » des voisins et amis, qui se laissaient aussitôt embarquer avec le sourire dans cette pédagogie de groupe à l'échelle de tout un magasin !

Les différents articles de presse, pas tous fidèles, hélas ! à la réalité de notre engagement, ont pourtant bien rendu compte du climat bon enfant de cette opération et ont su en dégager clairement le sens. Et les conversations des jours suivants entre amis et voisins à Échiré confirment que nous avons bien atteint notre objectif. Mais il est clair que là aussi, l'accord de la Direction et même son appui effectif, obtenus par des contacts préparatoires, ont été des facteurs décisifs de la réussite de notre entreprise. Nous savons, bien sûr, que, dans les deux actions réalisées, nous pourrions faire encore mieux à partir de l'expérience acquise cette année. Mais nous avons relevé les défis initiaux et obtenu un résultat d'autant plus satisfaisant que l'investissement (temps, personnes) a été, cette fois, vraiment productif.

Je veux, pour terminer, remercier tous ceux qui, à DSNE, ont contribué à cette entreprise de longue haleine dont le succès n'était nullement assuré au départ : Ludivine Delcourt, Simone Marseau, Cathy Tromas et Christian Geay, par leurs idées, leurs contacts, leur participation à nos réunions d'équipe (à peine 3 en 2 mois), leur présence discrète ou plus active sur le terrain, m'ont permis de mener à bien, après 2 mois de travail, ce double projet dont le principe avait été accepté par notre CA.

Quant à Thomas Luzzato, il a su nous apporter, et toujours au bon moment, les appuis techniques véritablement professionnels dont nous avions grand besoin.

Et maintenant, en route vers... la Semaine de la Réduction des Déchets 2008 !

Marc Bianchini

Intervention au supermarché d'Échiré - Photo : Thomas Luzzato.



## Les Deux-Sèvres s'engagent pour la conservation des chauves-souris du bâti public

Les chauves-souris sont à l'honneur en cette année 2007 sur notre département !

En effet, 2007 est l'année de la signature d'une charte départementale en faveur de la conservation des chauves-souris dans les bâtiments publics et ouvrages d'art en Deux-Sèvres, élaborée par Deux-Sèvres Nature Environnement.

Cette charte est l'aboutissement d'un projet pluriannuel lancé par Deux-Sèvres Nature Environnement en 2005 sur « la recherche et la protection des chauves-souris dans le patrimoine bâti public deux-sévrien ». Ce projet a été réalisé avec le soutien financier du Conseil Général des Deux-Sèvres, de la Direction Régionale de l'Environnement Poitou-Charentes, et de la Région Poitou-Charentes.

Il s'est déroulé en deux phases : une première phase de prospection durant laquelle les bâtiments publics de 298 communes ont été visités, pour y rechercher les colonies de mise-bas de chauves-souris ou les individus isolés. C'est ainsi que 27 bâtiments abritant des colonies ont été découverts.

La deuxième phase est une phase de protection : elle consiste dans la mise en oeuvre d'une charte départementale pour la prise en compte des chauves-souris dans les bâtiments publics et ouvrages d'art en Deux-Sèvres. Elle est fondée sur le volontariat des signataires.

Elle s'accompagne d'un Guide Technique des préconisations de gestion à mettre en oeuvre sur ces monuments en faveur des chauves-souris (téléchargeable sur notre site internet : [www.dsne.org](http://www.dsne.org)). Je tiens à remercier le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (et particulièrement Yann Le Dimeet, Architecte) ainsi que le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (Monsieur Rennou, Architecte des Bâtiments de France) qui ont contribué à l'élaboration de ce document.

18

La signature officielle a eu lieu le 2 novembre lors du Festival International du Film Ornithologique de Ménigoute ; étaient présents :

Monsieur **Jean-Marie Morisset**, Président du Conseil Général des Deux-Sèvres ;

Monsieur **Jacques Morisset**, Président du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement ;



Monsieur **André Dulait**, Président de l'Association des Maires des Deux-Sèvres ;

Monsieur **Jean-Michel Minot**, Président de Deux-Sèvres Nature Environnement.

Cette signature est la concrétisation de l'engagement des partenaires départementaux en faveur de la conservation de ces espèces méconnues et menacées.

Cette charte devra ensuite être déclinée à l'échelle communale. Lors de cette manifestation, deux communes ont souhaité montrer l'exemple et s'engager à leur tour dans cette démarche de conservation : la commune d'Amuré représentée par son maire, Jean-Jacques Guillet et la commune de Melle représentée par son premier adjoint, Yves Debien.

Amuré a déjà depuis plusieurs années, construit des gîtes artificiels installés sous le préau de l'école communale et devrait réaliser sous peu des travaux au sein de l'église afin d'en favoriser l'accueil aux chauves-souris.

La commune de Melle quant à elle travaille depuis environ vingt ans en collaboration avec Deux-Sèvres Nature Environnement pour la protection des chauves-souris, notamment sur le site Natura 2000 des Carrières de Loubeau.

Deux nouveautés ont été présentées lors de cette manifestation :

**Une exposition pédagogique « des estivantes dans nos clochers »** sur le thème des chauves-souris dans nos bâtiments publics : biologie, espèces

présentes, projet d'étude, charte et conservation. Cette exposition a été réalisée dans le cadre du projet de DSNE « conservation des chauves-souris en bâti public ». Elle était visible sur le stand de DSNE durant tout le FIFO. Elle pourra être empruntée par les structures qui le désirent afin d'être exposée lors d'autres manifestations (voir avant-dernière de couverture).

Un poster « chauves-souris des Deux-Sèvres », réalisé par le Conseil Général des Deux-Sèvres avec le concours de Deux-Sèvres Nature Environnement, dans la collection de notre patrimoine naturel en Deux-Sèvres. Ce poster présente les principales espèces de Chiroptères de notre département et complète tout à fait cette année dédiée aux chauves-souris.

Sandrine Bracco



Ci-dessus : la Charte départementale pour la prise en compte des Chiroptères dans les bâtiments publics en Deux-Sèvres. Elle contient quatre articles détaillant les engagements des signataires, un rappel sur le cycle biologique des chauves-souris et leur protection.



Ci-contre : le Guide technique de l'aménagement des bâtiments publics et ouvrages d'art des Deux-Sèvres. Il contient 12 fiches action ainsi qu'une présentation succincte des espèces les plus fréquemment rencontrées dans les combles.



## Pour que vivent les civelles

Depuis plus de 25 ans (voir bulletins de notre association de mars 1980, mars 1981, mai 1988) Deux-Sèvres Nature Environnement se préoccupe de la « surpêche » des alevins d'anguilles appelés civelles ou pibales dans l'estuaire de la Sèvre Niortaise et de la raréfaction des anguilles dans le Marais Poitevin.

Dans son dossier « civelles » (bull. n°9 mars 1980) M. Berny-Tarente pense que « la pêche traditionnelle, prélèvement sélectif et modéré, dégénère en pillage incontrôlé ».

L'activité est lucrative car la demande est forte de la part des espagnols et surtout des japonais.

Dès 1936 (journaux de l'époque) des maraîchins clairvoyants se demandaient si la pêche à l'échelon industriel n'allait pas entraîner une diminution du nombre des anguilles dans tout le bassin de la Sèvre Niortaise.

Depuis les années 1980 les populations d'anguilles ont chuté de 75% et le seuil de sauvegarde de l'espèce n'est plus assuré.

Si des décisions ne sont pas prises immédiatement l'anguille européenne (*Anguilla anguilla*) seul poisson pêché à tous les stades de sa vie, est condamnée, victime du pillage de ses alevins.

## Biologie

Le cycle biologique de l'anguille a été décrit par l'ichtyologue danois J. Schmidt (1877-1933). Il a découvert le lieu de ponte des anguilles européennes dans la mer des Sargasses,

au large des îles Bermudes, au nord-est de l'archipel des Antilles. L'anguille, poisson d'eau douce, ne peut se reproduire que dans la mer, ce qui entraîne une double migration :

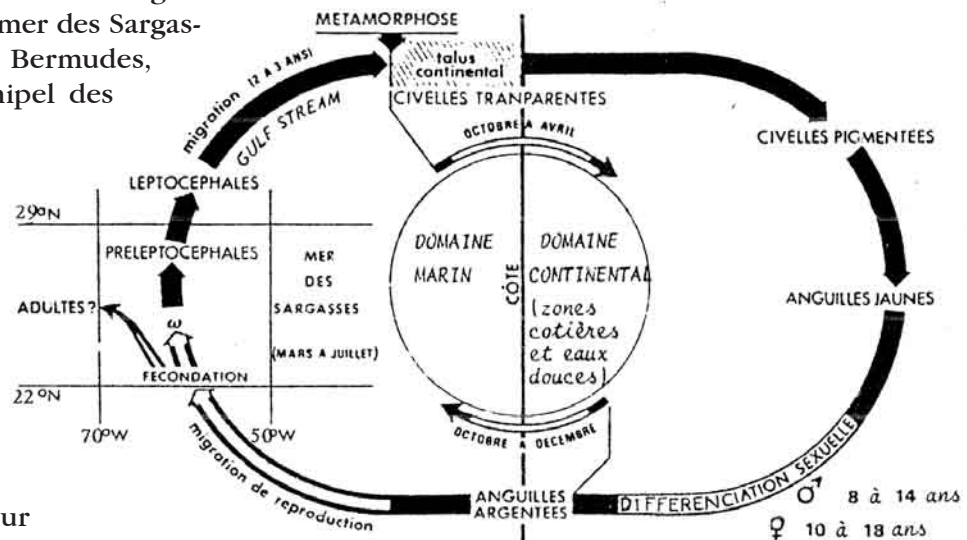
20

- **descente vers la mer** : quand les anguilles deviennent sexuées vers l'âge de 8 à 14 ans pour les mâles, de 10 à 18 ans pour les femelles, leur ventre devient argenté.

Ce sont les anguilles d'avalaison qui descendent le cours des rivières et partent vers l'Océan Atlantique à partir de l'automne. Elles sont de grande taille (30 à 50 cm pour les mâles, 40 cm à 1 m pour les femelles). Elles « disparaissent » quand elles arrivent à la mer.

- **montée vers l'eau douce** : les anguilles n'ont qu'une seule aire de ponte dans la partie centrale de la mer des Sargasses. Les oeufs éclosent à une profondeur de 1 000 m, de mars à juillet, se transforment en larves transparentes qui remontent à la surface, les leptocéphales. Celles-ci sont passivement entraînées par les courants de surface et atteignent les estuaires des rivières d'Europe en deux ans et demi. À la suite d'une série de transformations ou « métamorphoses » elles deviennent des civelles ou pibales (de 7 à 9 cm de long), elles remontent le cours des rivières de l'automne au printemps, se pigmentent, se regroupent par millions pour former un cordon de plusieurs kilomètres de long qui progresse à contre-courant, la nuit. Elles deviennent des anguillettes, puis des anguilles jaunes pendant leur croissance (5 à 6 ans pour les mâles, 10 ans pour les femelles) avant de devenir argentées et de répondre à l'appel du large.

Cycle biologique des Anguilles - extrait du bulletin DSNE n° 9 - 1980.



## Des mesures de protection

L'anguille est considérée comme une espèce menacée dont la phase de déclin inquiète les scientifiques et les pêcheurs. Bien qu'elle soit un excellent indicateur de la richesse du milieu et de la qualité de l'eau elle n'est pas citée comme espèce prioritaire dans le document d'objectifs Natura 2000 du Marais Poitevin, car non inscrite à l'Annexe II de la Directive « Habitats Faune Flore » (espèce d'intérêt communautaire, justifiant la désignation de Zones Spéciales de Conservation : Natura 2000).

Elle est citée comme une espèce patrimoniale<sup>(1)</sup> colonisant tout le réseau hydraulique et comme ressource alimentaire de la Loutre d'Europe. À ce titre, l'analyse de son déclin est semblable à celui des autres espèces de poissons du Marais Poitevin, c'est-à-dire :

- difficulté de franchir les ouvrages hydrauliques donc d'atteindre les zones favorables à la reproduction ou à la croissance des espèces ;
- détérioration du réseau hydraulique ;
- problème d'assec annuel sur certains cours d'eau ;
- détérioration de la qualité de l'eau et de l'habitat ;
- pathologies apportées, parasites ;
- méconnaissance de la pression de la pêche (pour l'anguille, manque de moyens efficaces pour lutter contre le braconnage des civelles).

Dans ce document d'objectifs, la protection de l'ichtyofaune, c'est-à-dire les poissons, a pour objectif « d'intégrer la démarche Natura 2000 à la problématique « faune piscicole » sur le Marais, afin d'accroître les possibilités de circulation et de migration des espèces à l'échelle des bassins versants de la Sèvre niortaise, du Lay et de l'Autize au moyen de passes à poissons. »

Actuellement seule l'anguille est prise en compte pour l'installation des passes à poissons.

Interdiction de la pêche de loisir de la civelle sur le bassin de la Loire, les côtiers vendéens et la Sèvre niortaise :

C'est un arrêté préfectoral du 6 novembre 2006 qui pérennise l'interdiction de la pêche à la civelle par les amateurs sur l'ensemble du territoire concerné

## L'anguille européenne, victime de son succès

L'anguille européenne (*Anguilla anguilla*), très prisée sur les marchés asiatiques et objet de débats tendus entre ministres européens de la pêche à Bruxelles, pourrait faire son entrée parmi les espèces protégées de la CITES. Il s'agit d'une espèce « mystérieuse », qui vit entre mer et rivières et se reproduit dans la mer des Sargasses, dans l'Atlantique Nord, entre les Antilles et la Floride, et qui se reproduit très difficilement en captivité. **1 000 € le kilo**  
Le poisson est pêché essentiellement quand il envahit les estuaires à

l'état de larve (civelle ou pibale) ou adulte, quand il regagne l'Atlantique. En Espagne et dans le sud-ouest de la France, la civelle est considérée comme un mets très fin. Exportées vers l'Asie, leur prix dépasse 1 000 € le kg. Bruxelles souhaite qu'un certain pourcentage de civelles capturées soient revendues obligatoirement dans l'UE pour repeupler les rivières. Les pêcheurs s'opposent à cette mesure : les prix pratiqués dans l'UE sont bien inférieurs à ceux des marchés asiatiques.

et harmonise les dates d'ouverture et de fermeture de cette pêche par les professionnels (du 1<sup>er</sup> décembre au 15 avril).

C'est le Comité de gestion des poissons migrateurs du bassin de la Loire, des côtiers vendéens et de la Sèvre niortaise (COGEPOMI) qui a proposé cet arrêté. Présidé par le Préfet de la Région Pays de la Loire, ce Comité est compétent pour les cours d'eau compris dans le bassin Loire Bretagne. Les mesures prises se sont révélées efficaces. Elles permettent de maintenir la population d'anguilles et de lutter contre le braconnage.

Une interdiction de la pêche de la civelle est demandée pour cinq ans en France :

C'est l'Association française des établissements publics de bassins qui vient de décider à l'unanimité de demander un moratoire européen de 5 ans sur la pêche à la pibale (Sud-Ouest du 16 avril 2007).

Après des années de braconnage, d'anarchie, de pillage de notre patrimoine halieutique, il est temps de prendre des mesures de protection efficaces pour que les civelles (ou pibales) colonisent nos rivières et deviennent de jeunes anguilles qui grandiront avant de s'échapper vers l'Océan.

Simone Marseau

(1) : Espèce considérée comme « déterminante » en Poitou-Charentes (PCN, 2001) car jugée comme « vulnérable » à l'échelle nationale (Livre Rouge).

## Un chantier bénévole de sauvegarde et de restauration de l'ancienne carrière du Puits d'Enfer

10 et 11 novembre 2007

Le week-end du 10-11 novembre, Deux-Sèvres Nature Environnement et la Société Française d'Orchidophilie Poitou-Charentes-Vendée ont organisé, en collaboration étroite avec la Société des carrières Kleber Moreau et l'association Le Recalour, un chantier de bénévoles pour la restauration d'un espace naturel remarquable du Poitou-Charentes : l'ancienne carrière du Puits d'Enfer à Exireuil.

### La Carrière : un peu d'histoire

L'exploitation du site a débuté en 1972 et concernait la micro-diorite sous la forme d'une exploitation dite « à flanc de coteau ». Le fonds de carrière, situé au pied d'un front de taille de 35 mètres, présente un sol recouvert de graviers, partiellement recolonisé par la végétation suite à l'arrêt d'exploitation depuis les années 1980. Son pourtour s'est boisé d'aulnes, de frênes et de chênes avec un ourlet buissonnant d'aulnes et de saules.

En 2005, la société Kleber Moreau, ayant racheté la carrière quelques années auparavant, ne voulant plus l'exploiter, déclare la fin des travaux d'exploitation sur son ensemble. Le recensement entre 1997 et 2001 de plantes protégées et l'autorisation d'extension de leur site de Donia à proximité (Saivres) sont à l'origine de ce choix (Vacher, mai 2005). Une « remise en état » a ensuite été effectuée fin 2005-début 2006 : création de trois terrils par apport de produits de scalpages locaux servant également à recouvrir les dalles de béton ayant servi aux concasseurs...

Entre 2001 et 2005, DSNE et la Société Française d'Orchidophilie - Poitou-Charentes Vendée ont informé et négocié avec le Préfet, l'entreprise et les différents services de l'Etat concernés la non-remise en exploitation du site pour la préservation de son intérêt écologique (cf. bulletin 31-2, 2002).

Le site est actuellement interdit d'accès, pour des raisons de sécurité.



Débroussaillage alternatif : dessouchage et débardage à cheval. Photo : Nicolas Cotrel

importante du milieu (jusqu'à 50 cm d'eau, de l'hiver à la fin de printemps), en grande partie à l'origine de cet intérêt écologique. Une roselière s'est développée sur la partie nord. Trois petites mares, isolées de l'écoulement principal, sont dispersées.

L'endroit est prospecté depuis 2000 pour son intérêt botanique, des inventaires complémentaires (plantes, insectes, amphibiens) ont été menés en 2006-2007 par DSNE et la SFO PC-V pour affiner l'état des lieux et mieux prendre en compte l'ensemble de la biodiversité avant le lancement de travaux.

### Orchidées

Cette ancienne carrière abrite les deux espèces de Spiranthe présentes en France : *Spiranthes aestivalis*, la Spiranthe d'été et *Spiranthes spiralis*, la Spiranthe d'automne. La Spiranthe d'été bénéficie, du fait de sa rareté, du plus haut niveau de protection (protection nationale), reconnu également au niveau européen (annexe IV de la Directive Habitats-faune-flore). Au caractère exceptionnel de sa présence, puisque c'est la seule station connue des Deux-Sèvres, s'ajoute son imposant effectif, avec plus de 2 000 pieds observés lors de sa découverte. Il se pourrait d'ailleurs qu'il s'agisse de l'une des

## 22 Son intérêt écologique

L'arrêt d'exploitation depuis plus de 20 ans permet à un biotope très particulier de se développer : affleurements rocheux, excavations soumises à des inondations temporaires qui ont permis le développement d'une flore et d'une faune très originales. La présence d'une résurgence et d'un écoulement de la nappe phréatique entraîne une inondabilité

plus importantes stations françaises, voire européennes, pour cette espèce.

Une autre orchidée que l'on trouve abondamment sur le site (environ 500 pieds) est l'Epipactis des marais, *Epipactis palustris*. Cette magnifique orchidée figure sur la Liste Rouge de la Flore menacée en Poitou-Charentes (SBCO, 1998) et celle des espèces déterminantes en région (PCN, 2001). Il s'agit de l'une des seules, et la plus importante des stations présentes en Deux-Sèvres. La présence de ces deux espèces a entraîné son classement dans les 15 sites prioritaires du Poitou-Charentes par la SFO.

Le cortège d'orchidées ne se limite pas à ces 3 seules espèces. On rencontre également 6 autres espèces sur le site : Orchis bouffon, Ophrys abeille, Orchis à fleurs lâches, Orchis mâle, Ophrys araignée et Orchis bouc.

## Faune

Six espèces d'Amphibiens ont été observées comme se reproduisant sur la carrière de la Piochère, principalement sur le fonds de carrière inondable et cinq d'entre elles présentent un intérêt européen et national et deux sont particulièrement sensibles en Poitou-Charentes : la Grenouille rousse (*Rana temporaria*) et le Triton marbré (*Triturus marmoratus*).

22 espèces de libellules ont été observées sur les mares et zones humides temporaires, dont 5 patrimoniales pour le Poitou-Charentes : Aesche paisible (*Boyeria irene*), Aesche mixte (*Aeschna mixta*), Agrion nain (*Ischnura pumilio*), Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltoni*) et Orthétrum bleuissant (*Orthetrum coerulescens*). 23 espèces de papillons de jour ont été recensées sur le chemin d'accès et la carrière du Puits d'enfer.

La colonisation par différents organismes (faune, flore) d'une carrière telle que celle du Puits d'En-



Spiranthe d'été - *Spiranthes aestivalis*.  
Photo : Romain Bissot.



Epipactis des marais - *Epipactis palustris*.  
Photo : Romain Bissot.

fer peut permettre l'installation d'espèces pionnières patrimoniales, puisqu'elles sont inféodées à des milieux récents et souffrent de la concurrence. C'est, en effet, la raréfaction de leur habitat qui est souvent la cause de la disparition de tels organismes. La présence d'espèces patrimoniales représente une chance et un devoir de les conserver.

En synthèse, et malgré la superficie limitée du site, sur les 17 espèces patrimoniales recensées à ce jour dans la carrière du Puits d'Enfer :

- 7 relèvent de l'intérêt européen (dont la Spiranthe) ;
- 6 ont un statut de protection (5 / national, 1 / régional) ;
- 15 sont d'intérêt patrimonial départemental à régional.

## Un partenariat pour sauvegarder ce patrimoine naturel

Après une période où la carrière faisait l'objet d'un projet de réouverture d'exploitation et de nombreux échanges entre les associations de protection de la nature et l'exploitant, un accord a été trouvé (une convention de partenariat devrait d'ailleurs être signée en décembre) pour la préservation de cette station remarquable.

Ce milieu est cependant menacé à moyen terme par la dynamique de végétation et notamment la colonisation du fonds de carrière par les

aulnes et les saules. Un chantier a été mis en place suite aux préconisations tirées de la réalisation du diagnostic. Un rapport de synthèse a été réalisé pour l'occasion.

Plusieurs ateliers se sont mis en place lors du chantier organisé les 10 et 11 novembre derniers afin de répondre à un maximum d'enjeux sur le site :

- la colonisation par les espèces ligneuses (principalement aulne, saule et bouleau) doit avant tout être limitée, par l'élimination manuelle des jeunes semis



Vue d'ensemble du site d'intervention. Photo : Lise Delion.

- d'arbres et l'arrachage des arbrisseaux ;
- certains arbres étant trop développés pour être éliminés manuellement, une intervention plus lourde a été nécessaire : le dessouchage avec un cheval de trait (cf. encart) permet une intervention douce (en comparaison d'une intervention mécanique lourde) et une bonne suppression des systèmes racinaires des aulnes et saules, essences à fort pouvoir de régénération ;
  - le débroussaillage d'un roncier sur l'une des faces d'un teruil, colonisé par les *Spiranthes* d'automne ;
  - l'élimination de deux secteurs colonisés par des plantes exogènes (*Cotoneaster*, Herbe de la pampa)
  - un décapage de petites placettes (quelques mètres carrés) colonisées par des mousses où aucune autre végétation ne peut se développer, en vue de tester son effet sur la colonisation par les orchidées.
  - un essai d'arrachage de touffes de *Phragmites* bordant la roselière a été effectué afin de contenir le développement de la roselière sur le fonds de carrière

- une revalorisation des jeunes pousses d'aulnes et de saules a été effectuée avec le syndicat de rivière local (Syndicat Mixte à la Carte) pour de la replantation de ripisylves afin de restaurer et stabiliser les berges dégradées. Une centaine de plants a été fournie à cette collectivité pour un chantier portant sur un linéaire de 120 mètres, chez un particulier, à

Saint-Martin-de-Saint-Maixent.

**Ce chantier, qui a mobilisé pas moins de 30 bénévoles associatifs, a été pilote à plus d'un titre** en raison de ce partenariat original et efficace entre les associations de protection de la nature et une entreprise de carrière, l'utilisation de techniques originales (dessouchage avec un cheval de trait, récupération des arbres déracinés par le syndicat de rivière pour restauration de berge à Saint-Martin de-St-Maixent) et la mobilisation de bénévoles associatifs pour une sauvegarde d'un espace naturel remarquable, biotope de deux orchidées protégées et site de reproduction d'au moins six espèces d'Amphibiens.

Un documentaire spécifique devrait d'ailleurs être monté par l'étudiant de l'IFFCAM (Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier de Ménigoute) présent sur le site, dont le sujet de film est justement la recolonisation biologique des anciennes carrières

### **Un grand merci à tous les bénévoles ayant participé à ce chantier :**

- Claude Martin (CdC), David-Alexandre Barret, Florian Migault, Isabelle Badenhauer, Jacques Potiron, Jean-Claude Jude, Jérôme Lallemand, Julien Ventroux, Julien Verdavoir (IFFCAM), Laurent Chaigne, Manu, Michel Allard, Michel Chauvet, Mickaël Guillon, Nadine Martin, Neil Wilding, Olivier

La place est nette ! Photo : Nicolas Cotrel.





Chacun travaille à son rythme... Photos : à gauche, Lise Delion ; à droite : Romain Rabiller.

Collober, Philippe Rouillier, Rémy, Romain Bissot, Romain Rabiller, Sandrine Bracco, Thomas Luzzato, Sébastien Billaud, Stéphane Bichon, Stéphane Vétier, Sue Wilding, Thony Martins, Vincent Furstoss... et Hermine !

- à l'**association Le Recalour** pour son intervention très appréciée par tous les participants, tant pour l'efficacité d'Hermine, la complémentarité de cette action avec l'intervention manuelle et le plaisir de travailler à côté d'un cheval
- et à la **Société Kleber Moreau S.A.**, et plus particulièrement Messieurs Granet et Pineau, pour l'autorisation d'accès et de chantier, et le souhait exprimé de préserver ce site naturel, en lien avec les acteurs locaux que sont les associations.

Romain Bissot, Nicolas Cotrel, Matthieu Guillot



Le Grand Gourou orchidophile effectue sa célèbre danse mystique pour favoriser la repousse des orchidées au printemps prochain.  
Photo : Nicolas Cotrel.

Précisions sur l'intervention d'un cheval de débardage pour le dessouchage

*Plusieurs avantages sont à mettre au crédit de la traction animale :*

- absence de dégâts (tassement, ornières, glissements...) sur le sol
- nuisance des gaz d'échappement et du bruit des tracteurs, sur ce type de site confiné, pour les bénévoles travaillant sur le chantier
- maniabilité plus importante

Lors du projet de Valorisation et d'entretien de la carrière Kléber-Moreau de Saint-Maixent, DSNE et la SFO ont fait appel au service de l'association Le Recalour.

Plus exactement Hermine et Thony ainsi que 2 adhérents de l'asso (Bichon Stéphane et Vétier Stéphane) ont apporté leurs contributions à ce chantier. Du haut de ses 1,68 m au garrot pour un poids d'environ 750 à 800 kg, notre cheval de trait « Hermine » est intervenu lors du dessouchage des aulnes et saules qui menaçaient le maintien de nos rares orchidées.

Longtemps en péril, les chevaux de trait reconquièrent de plus en plus notre espace rural. Que se soit pour l'entretien par pacage de milieux naturels fragiles, ou la recrudescence des activités de loisirs de plein air (balades en calèche que nous proposons), nous recherchons également à développer le débardage à cheval. Cette activité novatrice pour l'association nous permet d'envisager grâce au soutien des partenaires comme DSNE, la SFO et le GODS la création d'un nouveau service inexistant pour le département des Deux Sèvres.

Nous espérons bien évidemment reconduire ce type d'intervention et élargir nos partenariats.

Thony Martins



# SAINT-MAIXENT et son pays

Nouvelle République - 10/11/2007

ENVIRONNEMENT

## Au secours des orchidées du Puits-d'Enfer



C'est Hermine, la robuste jument normande, qui est chargée de dessoucher les aulnes.



Les responsables d'associations de protection de la nature et de la SA Moreau sur le chantier de sauvegarde de la carrière du Puits-d'Enfer.

**Un groupement d'associations de protection de la nature a entrepris la sauvegarde et la restauration de l'ancienne carrière du Puits-d'Enfer, samedi et dimanche, à Exireuil.**

Le site est impressionnant, voire oppressant. Dominés par un front de taille de 35 m de hauteur, les terrils au fond du cirque semblent bien

minuscules. Les hommes aussi. Même Hermine, la robuste jument normande employée au dessouchage des aulnes, se fait petite. Cette présence et l'activité qui règnent dans l'ancien site industriel paraissent décalées, surprenantes. En effet, après y avoir extrait des millions de tonnes de microdiorites, les hommes avaient, une fois les richesses épuisées, abandonné ses rives.

Ils ont réapparu ce week-end du 11 novembre, vingt ans après. En petit nombre, mais déterminés, seulement armés d'un cheval et de quelques outils. Une quinzaine d'hommes et de femmes ont investi l'ancienne carrière de la société Kléber Mo-

reau, bien décidés à préserver un important site français d'orchidacées.

Car il y a urgence. « *Les spiranthes aestivalis et spiranthes spiralis risquent d'éteuffer et de manquer de lumière* », assure Nicolas Cotrel. « *L'arrêt d'exploitation en 1980 de cette carrière, poursuit Jean-Michel Minot, de l'association Deux-Sèvres Nature Environnement, offre un biotope très particulier. Affleurement rocheux, excavations soumises à des inondations temporaires ont permis le développement d'une flore et d'une faune très originales* ».

En effet, la présence d'une resurgente et d'un écoulement de la nappe phréatique sont à l'ori-

gine de l'intérêt écologique du lieu. « *Le site du Puits-d'Enfer, souligne Jean-Claude Guérin, de la Société française d'orchidophilie figure parmi les quinze sites prioritaires du Poitou-Charentes pour la sauvegarde des orchidées* ».

### Méthode douce et un cheval pour le débardage

Si, dans l'ancienne carrière, neuf espèces d'orchidées ont rencontré le biotope favorable,

ce milieu est cependant menacé par la dynamique de végétation, notamment les aulnes et les saules.

« *La sauvegarde des spiranthes (d'intérêt européen) explique encore Nicolas Cotrel, est subordonnée au dessouchage des arbres* ». Mais attention : méthode douce, pas de tracteur polluant, un cheval de débardage à la traction mesurée extrait un à un les arbrisseaux indésirables.

Obéissant aux ordres de Tony Martins, la jument Hermine met ses 650 kilos de muscles au service des bénévoles de l'association Le Recalour. Celle-ci est la quatrième structure bénévole contribuant, avec la SA carrières

Kléber Moreau, à la restauration de la carrière.

« *D'ailleurs, avance Mickaël Pineau, la société Kléber Moreau est partenaire dans le Pôle d'excellence rurale et a adhéré à la charte de l'environnement. Nous allons signer une convention de partenariat avec les associations ici présentes pour la sauvegarde de cet espace naturel* ».

Il n'a pas manqué de rappeler que le site est interdit d'accès pour des raisons de sécurité. Quant aux aulnes déracinés, ils sont confiés au syndicat de rivière pour la restauration des berges à Saint-Martin.

Cor. NR. Philippe CARRÉ

26



Ci-dessus : dessouchage d'un aulne. Photo : Lise Delion.

A droite : la remorque s'est vite remplie. Photo : Nicolas Cotrel.



## Promenades naturalistes en Deux-Sèvres Armoricaines

Entité minérale, climatique et paysagère propre, la Gâtine a longtemps été considérée comme l'enfant pauvre des Deux-Sèvres. Elle possède, en revanche un patrimoine biologique d'une richesse et d'une variété insoupçonnées, hérité de ses origines armoricaines.

Pour une majorité de Gâtinais, la nature se résume à une mosaïque bocagère faite de prairies et de haies séculaires où l'eau vous croise à tout bout de champs, ici un ruisseau au cours pierreux et oxydé, là une mare ou un étang, une source ou une mouillère. D'autres insisteront sur ces chemins creusés à flanc de collines ou surplombant des vallées encaissées et des escarpements rocheux. Quelques uns remarqueront même les rares landes à ajoncs et à genêts parties sournoisement à la conquête d'un espace plus boisé, ou ces fonds mal égouttés à la végétation palustre qu'on appelle ici les naides. Peu importe, tous vous diront que la nature est bien là, omniprésente voir imposante, et donne l'impression d'une harmonie parfaite entre les éléments.

Mais pour le naturaliste, cette vision bucolique cache des réalités plus subtiles et plus secrètes. Passionné par la nature et conscient qu'elle abrite des cortèges de vies d'une infinie variété, il va vouloir identifier les espèces vivantes, observer et analyser les liens multiples qui relient chaque espèce à son habitat ou les équilibres précaires qui unissent toutes les espèces entre elles, afin de comprendre, au-delà de cette apparente harmonie, de quelle diversité est réellement composé le patrimoine naturel de la Gâtine.

Pour cela, rien de tel qu'une excursion en pleine nature accompagné par des spécialistes du règne végétal et animal. François-Jean, Madeleine, Gaëtan, Paulette, Romain, Nico, Mathieu, Marco et Philippe, ont répondu à l'invitation, bien déterminés à faire des découvertes. Le rendez-vous est donné, ce sera le dimanche 10 juin, au programme de la journée, deux sites sélectionnés pour l'occasion : un ensemble de prairies autour d'un étang et une ancienne carrière d'argile...

« Le propos de cette première chronique sur la Gâtine n'est pas de publier une liste complète des espèces rencontrées à l'occasion de nos promenades, mais plutôt de recenser et de montrer quelques sites



Vue générale de l'étang et des prairies attenantes. Photo : Olivier Collober.

(privés !) représentatifs des habitats, de la flore ou de la faune que l'on peut rencontrer dans ce Pays, et, occasionnellement, de zoomer sur certaines espèces remarquables. »

10 h 30 – 13 h 00 ; La plaine des Forges de Saint-Marc La Lande

Pour cette première étape, nous nous engageons sur les terres qui entourent le vieil étang monacal. Les pluies abondantes en cette fin de printemps retarderont la fauche pour plusieurs semaines encore. D'apparence homogène, la physionomie végétale de la prairie naturelle masque pourtant des ensembles bien distincts, qui s'échelonnent par paliers successifs.

La prairie mésophile, que nous abordons en premier, est richement fleurie en *Oenanthe pimpinelloides*, *Leucanthemum vulgare*, en *Rumex* et en graminées élevées, *Anthoxanthum odoratum*, *Holcus lanatus*, ici et là, *Vicia tenuifolia*, *Vicia sativa*, les centaurées du groupe *nigra*, *Malva moschata*, *Ranunculus acris*, *Senecio jacobaea*, *Trifolium campestre* apportent des touches de couleurs vives dans cet ensemble à dominantes blanches et crème. Déjà, les entomologistes identifient quelques lépidoptères de la tribu des *Melitaeini*. Par endroits, la présence de *Hypochoeris radicata*, *Luzula campestris*, *Myosotis*



*Potentilla anglica.*



Fleurs de *Potentilla anglica.*



*Potentilla erecta.* Photos : Olivier Collober.

*discolor*, *Myosotis ramosissima*, *Trifolium dubium*, nous indiquent un substrat plus acide. Philippe relève *Lotus angustissimus* qui passe généralement inaperçu au côté de son cousin *Lotus uliginosus*. Au fur et à mesure que nous progressons vers l'étang, les graminées se font plus discrètes. En abordant la prairie hygrophile, les cortèges changent et l'ambiance générale passe au vert. *Achillea ptarmica*, *Ajuga reptans*, *Cirsium palustre*, *Lotus uliginosus*, *Lycnis flos-cuculi*, *Ranunculus acris* contrastent dans cette formation où nous croisons quelques Hespéries et Zygènes. Un étage plus bas, l'odeur de la Menthe aquatique annonce un sol plus engorgé où se développent également *Cirsium dissectum*, *Galium palustre* subsp. *elongatum*, *Juncus acutiflorus*, *Lythrum salicaria* et *Ranunculus flammula*.

28

Nous remontons un peu l'ancien lit de l'étang qui, de nos jours, échappe totalement à l'immersion. La végétation acidophile de la prairie oligotrophe à Molinie, *Molinia caerulea*, y est installée. Certaines espèces évoqueraient même l'espoir de voir apparaître un jour la lande humide si la fauche ne venait régulièrement entraver la dynamique naturelle. Nous notons les espèces les plus représentatives : *Anacamptis laxiflora*, *Carum verticillatum*, *Cirsium tuberosum*, *Genista anglica*, *Lobelia urens*, *Molinia caerulea*, *Potentilla erecta*, *Scorzonera*

*humilis*, *Scutellaria minor*, *Succisa pratensis*, *Pedicularis sylvatica*. François-Jean remarque une potentille dont les fleurs ont quatre ou cinq pétales qui s'avèrera être *Potentilla anglica*. Cette petite rosacée inscrite en liste rouge régionale n'avait pas été signalée dans notre Département depuis des décennies.

**Nota :** La potentille d'Angleterre peut facilement être confondue avec la tormentille (*P. erecta*) dont elle se distingue par ses fleurs plus grandes et moins nombreuses, le nombre variable des pétales, ses feuilles pédonculées, et, en automne, sa tige radicante au niveau de certains nœuds.

Un peu plus en amont, à la faveur d'un sol plus filtrant, nous apercevons des espèces de la prairie mésoxérophile siliceuse telles qu'*Agrostis capillaris*, *Ormenis nobilis*, *Luzula multiflora* subsp. *congesta* et *Veronica officinalis*, déjà concurrencées par la végétation ligneuse de la lande sèche formée par *Cytisus scoparius*, *Ulex europaeus* et *Pteridium aquilinum*.

Nous poursuivons en direction de l'eau. Sur la zone d'atterrissement, une large ceinture de couleur pourpre, quasi mono-spécifique, constituée par *Agrostis stolonifera* et *Eleocharis multicaulis* se heurtent latéralement aux grandes cariçaies (*Carex vesicaria*) et jonchaies (*Juncus effusus* et *J. conglo-*

*meratus*) bien établies qui résistent à l'envahisseur. Ces formations assurent une transition avec les hélophytes qui colonisent les abords de l'étang.

Sur la marge soumise à l'alternance des inondations et des exondations, le substrat devient par endroits semi-tourbeux. Les associations des pelouses oligotrophes acides se succèdent et s'organisent en fonction de la durée

d'immersion. Nous relevons la plupart des espèces amphibies vivaces caractéristiques parmi lesquelles la délicate *Baldellia ranunculoides* subsp. *repens*, *Eleogiton fluitans*, *Galium debile*, *Juncus articulatus*, *Juncus bulbosus*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Hypericum elodes* au parfum épicé, *Veronica scutellata* puis *Eleocharis palustris* et *Ludwigia palustris* au contact de l'eau. Un gazon de *Littorella uniflora* occupe les affleurements et les sables schisteux.

Alors que nos entomologistes s'intéressent aux odonates et aux orthoptères, nous remarquons les roselières constituées par *Schoenoplectus lacustris* et *Sparganium erectum* subsp. *erectum*, les massifs de *Lycopus europaeus*, et sur la zone littorale quelques hydrophytes à feuilles flottantes dont *Trapa*



Aperçu de la marge amphibie sur l'étang des Forges. (en arrière plan, l'affût pour birdwatchers !) Photo : Olivier Collober.

*natans*, *Polygonum amphibium* et *Potamogeton natans*. Ensemble, nous décidons d'arrêter là notre prospection des espèces aquatiques, il est déjà 13 h.

13 h 00 – 14 h 00 :

Le déjeuner sur l'herbe permettra d'échanger sur cette matinée et d'aborder des questions de dynamique de la végé-

tation et de gestion des milieux. Au café, Paulette nous gratifie comme de coutume de ses délicieuses galettes à l'angélique. Alors que Marco et Mathieu, évoquent, quelque peu dépités, les incidences des intempéries sur les cochons de ce début d'année, Philippe nous précipite dans le monde du birdwatcher avec l'histoire du Vanneau sociable. Le temps de prendre le café, nous poursuivrons notre promenade naturaliste pour découvrir durant l'après-midi le paysage inhabituel et la beauté singulière des « Blanchères de Viennay ».

La suite dans notre prochain bulletin...

Olivier Collober



Le déjeuner du cercle naturaliste. Photo : Olivier Collober.

## Carnet d'observations

### Juin à Décembre 2007

Voici le retour de la rubrique « observations naturalistes », désormais classique dans votre bulletin. N'oubliez pas qu'en cas de souci d'identification, vous pouvez nous envoyer une photo (moins d'un Méga-octet) de l'espèce à problème par mail :

**Plantes (Romain) :** botanique.dsne@yahoo.fr

**Amphibiens, Insectes (Nicolas) :** nicolas.dsne@laposte.net

**Chauves-souris (Sandrine) :** sandrine.dsne@laposte.net

### Botanique

La nébulosité de l'été 2007 s'est révélée très favorable à la sortie des **botanistes deux sévriens**, qui nous rapportent une belle moisson d'observations...

Le 15/07, à l'occasion d'une sortie commune sortie collective DSNE - Vienne Nature, sur la Dive du Nord, non loin de Moncontour, sur un coteau calcaire : *Ajuga chamaepitys*, *Medicago orbicularis*, trois *Teucrium* : *T. botrys*, *T. chamaedris* et *T. montana*, *Ononis natrix*, *Petrorhagia prolifera* et *Scilla autumnalis*. Nous rechercherons en vain *Bupleurum baldense*, pourtant observée un mois auparavant lors du repérage.

Le 16/07, guidé par Gaëtan Robert, une petite escapade entre le bois du Coudret (commune de Saint-Saturnin-du-Bois) et le bois de Beaulieu (commune de Thorigny-sur-le-Mignon) nous a permis de rencontrer *Althaea cannabina*, *Ophrys santonica*, *Phyteuma orbiculare*, *Seseli libanotis*, *Trifolium angustifolium* et la discrète *Gastridium ventricosum* que Gaëtan connaît bien. *Cephalanthera rubra* n'a pas non plus échappé au regard aiguisé de Paulette.



*Medicago orbicularis*,  
Vallée de la Dive du nord.  
Photo : Gaëtan Robert.



*Bupleurum baldense*, Vallée de la Dive du nord. Photo : Romain Bissot.

Le 23/07, sur l'île de Candé, commune de La Crèche, une importante station de *Cyperus longus* dans une prairie hygrophile, observée par le duo Gaëtan-Romain.

Le 29/07, à l'occasion d'une sortie organisée par Neil Wilding sur la carrière du Lizot et aux Bois d'Availles, Gaëtan nous signale la présence, dans les pelouses calcaires, route de la Villedieu à Dampierre sur Boutonne, d'une importante station d'*Anthericum ramosum* (découverte deux ans plus tôt par Neil) en compagnie de *Bupleurum falcatum*, *Catananche caerulea*, et d'*Epipactis helleborine*.

Le mois d'août a permis d'observer quelques stations de *Butomus umbellatus* :

- à Niort, sur le Lambon, à proximité du pont de l'ÉpINETTE, une station d'une dizaine de pieds, non loin d'un bel alignement de frênes têtards, signalée par Paulette Sarrazin ;



*Butomus umbellatus*,  
Saint-Hilaire la Palud  
Photo : Romain Bissot.

- à Périgné, quelques pieds dans les fossés connexes à l'étang de pêche communal, observés par Philippe Rouillier ;

- à Saint-Hilaire-la-Palud, au lieu-dit Monégrier, une station d'une cinquantaine de pieds signalée par Matthieu Guillot, rapidement disparue après le passage d'un broyeur...

- à Niort, sur la rivière artificielle du parc de la MAIF, une population installée depuis quelque temps, signalée par Olivier Collober.

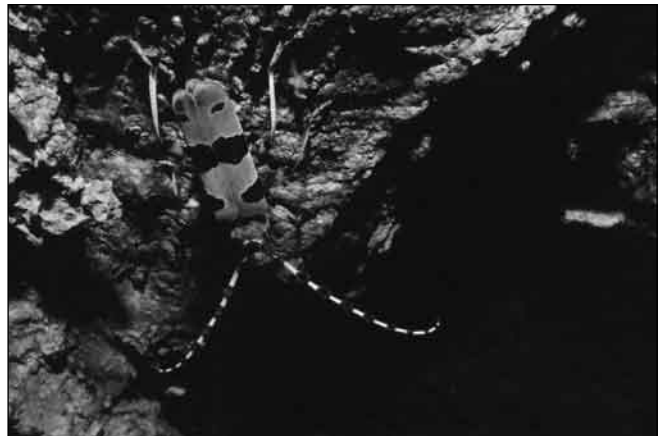
30 Le 18/07, lors d'une sortie improvisée en compagnie de Gaëtan et sous la houlette de François-Jean Rousselot, sur l'étang vidé de l'Olivette (commune de la Chapelle-Saint-Laurent) théâtre d'une explosion végétale : *Eleocharis ovata*, *Leersia oryzoides*, *Limosella aquatica*, *Nymphoides peltata*, *Pseudognaphalium luteoalbum*, *Ranunculus bederaceus*, *Ranunculus sceleratus* et *Stellaria alsine* pour ne citer que les espèces les plus remarquables !



*Scilla autumnalis*, Vallée de la Dive du nord. Photo : Gaëtan Robert.



*Eleocharis ovata*, Etang de l'olivette. Photo : Romain Bissot.



Rosalie des Alpes, *Rosalia alpina*. Marais de Galuchet, parcelle de DSNE. Photo : Thomas Luzzato.

## Autres observations :

- Orme blanc (*Ulmus laevis*), en situation rivulaire à La Touche Poupard (Clavé) première mention en Deux-Sèvres (FS).
- Hottonie des marais (*Hottonia palustris*) : beau développement de la population située dans la conche le long du sentier de la Maraîchine (sortie DSNE) le 07/07/07 (RG).



Azuré du plantain, *Polyommatus escheri*. Avon, Photo : Neil Wilding.

## Reptiles

- Vipère aspic (*Vipera aspis*) en bordure d'une haie à Moncoutant le 10/08/07 (FF).



Vipère aspic, *Vipera aspis*, Moncoutant. Photo : Freddy Ferret.

## Lépidoptères

- Azuré des mouillères (*Maculinea alcon*) : une dizaine d'adultes observés en juillet... quelque part en Deux-Sèvres (RS).
- Azuré du Plantain (*Polyommatus escheri*) : découverte de l'espèce à Avon en juin 2007 (WN).
- Thécla de l'amarel (*Satyrium acaciae*) à Exoudun le 02/06/07 (WN).

## Neuroptères, Hétéroptères

- *Phyllomorpha lacianata* (punaise méditerranéenne) photographiée sur station d'Orpin d'Angers (*Sedum andevagese*) à Argenton-les-Vallées le 13/09/07 (KG).
- Ascalaphe ambré (*Libelluloides longicornis*) sur le site CREN des Landes de L'Hopiteau (Boussais), première mention (récente ?) sur le massif armoricain des Deux-Sèvres le 20/06/07 (CN).

## Insectes

### Coléoptères

- Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*) : à Montailon (Mougon), en bordure du Lambon le 06/06/07 (AY) ; Une femelle pondant dans un frêne têtard mort, sur la parcelle de DSNE dans le marais de Galuchet le 18/07/07 (LT) ; à Mursay (Echiré) le 21/07/07 (GC).

### Odonates

- Gomphe similaire (*Gomphus similimus*) : une femelle capturée le 20/06/07 à Salboeuf (Niort) en bordure de Sèvre Niortaise (RB).
- Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*) : une exuvie trouvée à Tesson (Niort) en bordure de la Sèvre niortaise le 18/06/07 (RB, GM).



Gomphe de Graslin, *Gomphus graslinii*. Photo : Benoît Rochelet.

## Orthoptères

- Méconème scutigère (*Cyrtapsis scutata*) à Montigné (Celles sur Belle) le 02/09/07 (RP).
- Decticelle côtière (*Platycleis affinis*) sur une lande rocheuse à Bressuire le 09/08/07 (RP, PP).
- Barbitiste pyrénéen (*Isphya pyrenaea*), nouvelle espèce pour les Deux-Sèvres, sur le site CREN des Prairies de Lezay le 03/06/07 (RP).

## Observateurs

AY : Aymé Yvon, BR : Bissot Romain, CN : Cotrel Nicolas, FF : Ferret Freddy (MFR de St Loup s/Thouet), FS : Fichet Samuel, GC : Geay Christian, GM : Gailledrat Miguel (Vienne Nature), KG : Koch Guillaume, LT : Luzzato Thomas, PP : Pelletier Pascal, RB : Rochelet Benoît, RG : Robert Gaëtan, RP : Rouillier Philippe; RS : Russeil Simon, WN : Wilding Neil.

Synthèse : Romain Bissot, Nicolas Cotrel.



*Platycleis affinis*, Bressuire. Photo : Philippe Rouillier.

## Anecdote :

### Microcosmos

*L'année est particulièrement propice aux ascomycètes depuis le mois de mai. Voici une photo macro que j'ai eu la chance de faire « à l'insu de mon plein gré ».*

Tirer le portrait d'un insecte collembole, et acrobate de surcroît, faisant les pieds au mur n'est pas toujours chose aisée. Je livre ici ma technique :

- Se procurer deux apothécies d'*Hymenoscyphus albidus* (on en trouve dans toutes les bonnes frênaies)
- Installer côte-à-côte les pétioles portant les blanches apothécies.
- Préparer l'appareil photo en position macro, sur un pied bien stable.
- Déclencher pour un premier cliché. Vérifier la netteté de la prise de vue.
- Commander « Et Hop, les pieds au mur, s'il vous plaît ! », compter jusqu'à 3. Déclencher à nouveau
- Révéler... c'est parfait. Bravo l'artiste !

Cette espèce, appartenant probablement au genre *Entomobryomorpha* de la « tribu » des *Arthropleona* est la seule connue à ce jour pour son appréciation du dressage dans la langue de Molière...

Michel Hairaud



## Galuchet : Merci à tous !



Chantier de curage du 15 août.

### Un travail de longue haleine

Deux-Sèvres Nature Environnement et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres s'activent depuis de nombreuses années sur le marais de Galuchet. Des heures et des heures de prospection naturaliste, de discussions, de réflexion et de rédaction pour faire comprendre qu'il faut absolument faire quelque chose afin de conserver ce site exceptionnel aux portes de la Ville de Niort.

La municipalité et plus précisément le service Espaces Verts et Naturels ainsi que le Parc Interrégional du Marais Poitevin prennent rapidement part à cet engouement. Il s'organise de manière opérationnelle une gestion d'urgence des espaces ouverts appartenant à la Ville. Fauche, broyage, désouchages ont pour objectif de maintenir en état le site en attendant d'aller plus loin.

Commencent alors à s'organiser de nombreuses manifestations et réunions comme les Journées Mondiales des Zones Humides ; un premier comité de pilotage est créé afin d'informer et de motiver les troupes. Et ça marche ! Au fil du temps de plus en plus de personnes et d'institutions se tiennent informées de l'avancement du projet, le nombre de sorties et de participants augmente. Objectif atteint : les Niortais savent de nouveau où se trouve le marais de Galuchet et surtout commencent à le regarder d'un autre œil. Chaque visiteur guidé par

### Petit rappel historique

1999 : étude et proposition d'aménagement de la Boucle de Chey.

2000 : extension du périmètre Natura 2000 englobant le marais de Galuchet la Plante.

2004 : échec du projet Life de restauration de Galuchet mené par la Ville : « reculer pour mieux sauter ! »

2004/2005/2006 : lancement des premiers travaux de gestion conservatoire du Galuchet avec la Ville de Niort en parallèle du programme d'acquisition foncière de la ville.

2006/2007 : réalisation du diagnostic biologique du Galuchet.

2007/2008 : rédaction et validation du plan de gestion et de valorisation du Galuchet.

nos interventions perçoit non plus une image obscure d'une nature hostile mais contemple dans le reflet du Galuchet les traits d'une société en fracture avec la nature. La magie du site opère et rapidement l'originalité de ses paysages séduit.

Une frange de la population veut aller plus loin. Les Maisons de Quartier voisines au profil pourtant très urbain participent énormément aux animations nature : cabane dans les bois, musique verte, herborisation, observation d'insectes... tout est bon pour que ces chérubins s'approprient le site et apprennent à le respecter. Les grands ne sont pas en reste non plus.

Alors, profiter d'un site et de sa biodiversité c'est bien ; comprendre que celui-ci est fragile et dépend d'une intervention appropriée de l'homme, est-ce une fin en soi ?

Pourquoi ne pas aller plus loin ? Si ce sont les générations passées qui ont travaillé avec la nature pour nous léguer cet extraordinaire patrimoine, quel est le comportement à avoir aujourd'hui ? User sans en abuser est-ce suffisant ?

En janvier 2007, aidée par l'Agence de l'Eau, DSNE acquiert un demi-hectare de ce marais respectant ainsi la volonté posthume de Georges Houmeau, ancien propriétaire de ce terrain et membre actif de l'association.

## « Faire pour devenir Maraîchin ! »

Notre terrain se présente sous la forme d'une terrée, paysage singulier destiné à la production de bois de chauffage et à la gestion de l'eau. Constitué de bandes de terre étroites boisées de frênes têtards, et de fossés, le site nécessite une restauration. Sa configuration rend difficile l'accès de machines type pelles mécaniques. Il nous reste alors la solution de l'intervention manuelle, œuvre collective et écologique correspondant à nos ambitions. Nous nous jetons à l'eau. L'ampleur du chantier nécessitant beaucoup de main-d'œuvre, il devient indispensable pour nous de faire appel à des volontaires.

La dimension pédagogique d'une telle intervention apparaît rapidement comme une évidence.

Tout a commencé avec une poignée de scouts, ayant de la motivation à revendre. Sous les conseils de Matthieu, ils ont commencé le curage du fossé. Ce fut la première pierre à notre édifice prévu en 2007...

Puis, de la main d'œuvre des quatre coins de l'Europe est arrivée. Le chantier de jeunes européens, animé par Pierrot, Mathilde et Noémie, et initié par le centre socio-culturel du marais, s'est installé à la Ferme de Chey, lieu idéal de villégiature pour prendre soin du marais. Là encore, on peut compter sur les jeunes et leur motivation, en proportion variable bien entendu.

Cette dynamique d'action, créée par l'arrivée de cette vingtaine de jeunes, nous a permis de motiver nos bénévoles à nous, pour travailler sur la difficile tâche du curage. On ne peut que saluer l'énorme



Le batardeau.

effort entrepris par tout ce petit monde, qui n'a pas hésité à se salir, pour arriver au bout des quatre-vingts mètres de fossé.

Durant un mois nous explorerons les anciennes techniques : construction d'un batardeau (véritable barrage de palplanches permettant de travailler hors d'eau), manipulation des sentines et boguets (outils traditionnels pour extraire la vase). La tâche est rude et salissante, il est indispensable que le groupe organise collectivement les opérations. Le chantier fonctionne à merveille : l'application de méthodes d'après les témoignages de nos anciens redonne vie à des savoir-faire presque oubliés. Quatre journées seront ouvertes à la participation du public et auront un grand succès puisqu'au total 60 volontaires mettront les mains (et le reste !) dans la vase. Le chantier est reconnu et largement félicité lors de sa présentation à la Fête du Pain (900 visiteurs).



Chantier de curage d'octobre.

34



Présentation du chantier Fête du pain, en présence des élus de la Ville de Niort.

Malgré cela, il nous aura quand même fallu une séance de curage supplémentaire en octobre pour terminer le bout du fossé, avec quelques irréductibles. Nous avons été récompensés de nos efforts cette fois-là par une météo particulièrement clémente, alors que, comme vous le savez, le mois d'août nous rappelait les plus mauvais mois de février ou mars...

Même si le fossé restauré sur 80 mètres avec ses 70 à 80 cm de profondeur devient le plus grand point d'eau du Galuchet, ce n'est que le début des travaux. Les frênes têtards qui le bordent sont en âge d'être bûchés, il en va de leur avenir. Donc, prolongeant la bonne expérience du chantier de cet été, nous organisons sur le même principe deux journées d'émondage des têtards. Quelle satisfaction de voir que le succès est encore au rendez-vous !

Quelques tronçonneuses, une bonne troupe du Chaleuil du pays niortais, assignée à la confection de fagots (qui serviront à alimenter le four à pain de la ferme de Chey !) et à l'accueil pique-nique-apéro-cheminée à la Ferme de Chey, et pour la dernière séance, un broyeur pour la production de Bois Raméal Fragmenté, ont travaillé de concert pour figner cet entretien de notre parcelle de terrée.

Sylvain Houlier a organisé la transformation des rameaux en Bois Raméal Fragmenté. Cette méthode révolutionnaire destinée à amender les sols cultivés par l'apport de bois vert déchiqueté a attiré la participation de nombreuses personnes qui se sont partagé ce produit en fin de journée. Cette opération n'aurait pas été possible sans la participation de Thierry Picaud d'EIVE qui a mis à disposition ses compétences et son broyeur, merci ! Et par-dessus tout la grande récompense est la participation de riverains attirés par l'invitation passée dans la presse. Au total 28 têtards furent taillés, le bois fut partagé entre les personnes intéressées et une partie laissée sur place, au profit de la flore et la faune du site.

En passant, nous en avons profité pour faire tomber deux peupliers qui avaient tendance à étouffer les têtards. On espère pouvoir en dévitaliser quelques uns prochainement sans les faire tomber, de façon à recréer de belles chandelles, habitats pour les pics et les autres espèces qui colonisent les anciennes loges.



Explications et consignes de sécurité avant le bûcheronnage.



Le moule à fagots du Chaleuil.

Emondage d'un frêne têtard par Matthieu





Un beau chantier !



Le broyeur d'EIVE Environnement pour la production de Bois Raméal Fragmenté.

Un petit aperçu du résultat : et la lumière fut !



Quelques dernières séances, notamment avec les BTS gestion et protection de la nature de Melle, pour créer des abris à faune avec le bois non utilisé auront lieu d'ici la fin de l'année.

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'assister à tous ces travaux, n'hésitez pas à vous rendre sur place pour en constater vous-mêmes l'étendue et peut-être que cela vous donnera des envies pour l'année prochaine !

Nos associations auront ainsi vu naître cette année un grand élan de convivialité, de partage et de concrétisation de nos idées. Ce petit bout de marais, qui renaît grâce à la participation de chacun, aura aussi permis l'épanouissement du maraîchin qui est en nous.

L'expérience de ces interventions vont nous permettre maintenant de nous projeter dans la suite de la conservation du Galuchet. Aujourd'hui, le plan de gestion du marais et la réalisation d'une charte des bonnes pratiques à destination des différents propriétaires sont en cours de réalisation. Affaire à poursuivre, et à bientôt sur le terrain car cela ne fait que commencer !

Matthieu Guillot, Thomas Luzzato  
(Photos : Thomas Luzzato)

Quand faut tomber la veste...

